

POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement promet d'agir face à la flambée des prix

 P2

PROJET D'AMENDEMENT DU CODE PÉNAL

Instruction, appel et cassation au cœur des garanties judiciaires

 P3

CRASH DU VOL AIR ALGÉRIE EN 2014

**Swiftair condamnée à l'amende
maximale pour homicides involontaires** P3

MAROC

**Manifestations massives, misère sociale
et crise de confiance sans précédent** P11

BIODIVERSITÉ

L'Algérie dévoile
sa feuille de route
pour 2025-2030

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans le renforcement de sa politique de préservation de la biodiversité. Le pays a officiellement soumis au Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique sa Stratégie et son Plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) couvrant la période 2025-2030, a annoncé mardi le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou.

Le document a été déposé lors d'une cérémonie organisée au Jardin botanique du Hamma, à Alger. Le ministre a présenté cette démarche comme une traduction de l'engagement de l'Algérie à respecter ses obligations internationales au titre de la Convention sur la diversité biologique, ratifiée en 1995, tout en inscrivant l'action nationale dans le cadre mondial pour la biodiversité adopté à Kunming-Montréal. La nouvelle stratégie a été élaborée selon une approche participative associant les différents départements ministériels concernés, des organismes nationaux et internationaux, ainsi que des experts et spécialistes. Elle doit servir de cadre de référence pour préserver les écosystèmes, assurer une exploitation durable et équitable des ressources naturelles et enrayer la dégradation des habitats.

Parmi ses objectifs figurent notamment la protection des espèces menacées, la restauration des milieux dégradés et la réduction de la perte d'habitats naturels. Le document doit également contribuer à améliorer la connaissance du patrimoine biologique national, dont l'inventaire dépasse 27.000 espèces.

Cette démarche intervient dans le prolongement des efforts engagés par l'Algérie en matière de gouvernance environnementale, après la soumission, en juin dernier, de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Pour Mme Krikou, ces deux démarches traduisent une approche intégrée associant lutte contre le changement climatique et protection de la biodiversité.

Le ministre a par ailleurs insisté sur le rôle du numérique dans la mise en œuvre de la stratégie, notamment à travers le développement de la Plateforme nationale pour la biodiversité, réalisée en coordination avec l'Académie algérienne des sciences et des technologies et le Haut-Commissariat à la numérisation. La coordinatrice résidente des Nations Unies en Algérie, Savina Claudia Amassari, a salué cette initiative, estimant que la stratégie pourrait contribuer à mieux intégrer la biodiversité dans les politiques publiques, les choix économiques et l'aménagement territorial, tout en faisant de la protection de la nature un levier d'innovation, d'économie circulaire et de création d'emplois verts.

R.N

POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement promet d'agir
face à la flambée des prix

La hausse des prix des produits alimentaires revient au premier plan, dans un contexte marqué par une pression persistante sur le pouvoir d'achat des ménages. Les prix de plusieurs fruits et légumes ont enregistré de nouvelles augmentations ces derniers jours, suscitant des interrogations sur les mécanismes de formation des prix et les marges appliquées tout au long de la chaîne de distribution.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a lui-même qualifié de « sans précédent » le niveau atteint par certains produits, annonçant que l'Etat entend intervenir lorsque les prix s'écarteront de manière excessive de leurs niveaux habituels.

Intervenant mardi en marge de l'installation du nouveau wali de Ksar El-Boukhari, le ministre a notamment dénoncé certaines pratiques qu'il juge incompatibles avec des relations commerciales équitables entre citoyens. Il a particulièrement cité le cas de la tomate, dont le prix a atteint 200 DA le kilogramme en août. « Je n'ai jamais vu, en 60 ans, le prix de la tomate atteindre 200 DA au mois d'août », a-t-il déclaré.

Au-delà de ce produit, cette évolution intervient alors que les ménages font face à une augmentation du coût de plusieurs produits de consommation courante. La question des prix revêt ainsi une dimension particulière à l'approche de la rentrée sociale, période durant laquelle les dépenses des familles augmentent notamment avec les charges liées à la scolarité, au transport et aux besoins quotidiens.

L'Etat annonce un suivi renforcé du marché

Face à cette situation, Saïd Sayoud a assuré que les autorités suivent l'évolution des marchés et interviennent lorsque les prix sortent de leur niveau habituel ou lorsque la chaîne d'approvisionnement connaît des perturbations.

Le ministre a affirmé que l'Etat dispose des moyens nécessaires pour agir face aux déséquilibres constatés, tout en précisant que l'objectif n'est pas de pénaliser les agriculteurs ou les commerçants. Il s'agit, selon lui, de parvenir à des marges bénéficiaires raisonnables tout en garantissant un approvisionnement régulier du marché en produits essentiels.

RESSOURCES EN EAU

Plus de 20 000 fuites recensées en 2026

La lutte contre les pertes d'eau et les perturbations de la distribution constitue l'un des principaux défis auxquels est confronté le secteur de l'hydraulique. Pour y faire face, les pouvoirs publics ont mobilisé d'importants moyens financiers et lancé plusieurs opérations de rénovation des réseaux, dont une grande partie demeure marquée par la vétusté.

Le directeur des études au ministère de l'Hydraulique, Abdelaziz Lardjoun, a indiqué, lors de son passage à l'émission « L'Invité de la rédaction » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, qu'un « grand effort » est actuellement consenti pour réduire les pertes liées à l'état des conduites. Il a rappelé que nombre de ces réseaux remontent à la période post-coloniale et nécessitent aujourd'hui des travaux de réhabilitation.

Selon lui, plus de 200.000 fuites ont été recensées,



Le coût des importations également en cause

Le ministre a, par ailleurs, évoqué les facteurs extérieurs susceptibles d'influer sur le prix de certains produits importés. Il a notamment cité l'augmentation des coûts du transport maritime ainsi que celle des primes d'assurance couvrant les marchandises et les navires empruntant certaines routes maritimes sensibles.

Ces facteurs interviennent alors que plusieurs fruits et légumes connaissent une progression de leurs prix. Le cas de la banane est particulièrement marqué, avec des tarifs ayant dépassé, dans certains marchés, les 2.000 DA le kilogramme, illustrant la pression exercée sur les prix des produits alimentaires.

Les prix de la volaille sous l'effet des pertes. Le secteur avicole connaît également des tensions. Saïd Sayoud a expliqué la hausse des prix de la volaille par les pertes enregistrées par la fi-

lière, notamment à la suite des incendies ayant touché plusieurs régions de l'est du pays, mais aussi en raison des fortes chaleurs enregistrées durant l'été.

Ces conditions ont affecté les élevages et pesé sur l'offre disponible, contribuant à la hausse des prix. Le ministre s'est toutefois montré confiant quant à une amélioration prochaine de la situation, estimant que le marché de la volaille devrait progressivement retrouver son équilibre.

Dans un contexte où les fluctuations des prix alimentaires constituent l'un des principaux facteurs de pression sur le budget des ménages, l'évolution de l'offre, des coûts de production et de distribution ainsi que l'efficacité des mécanismes de régulation resteront déterminantes pour contenir la cherté de la vie.

Ibrahim.T

Retour progressif à la normale à Boumerdès

Abordant la panne provoquée par un glissement de terrain à Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès, M. Lardjoun a indiqué que la rupture d'une conduite a affecté l'alimentation de plusieurs communes de Boumerdès et de Tizi Ouzou.

Une mobilisation a été engagée dès les premières heures, tandis que des travaux sont menés en continu pour rétablir progressivement la distribution. Dans l'intervalle, des camions-citernes assurent l'approvisionnement des populations concernées. Le responsable a annoncé un retour graduel à la normale dans les communes touchées. Alger, a-t-il précisé, n'est plus affectée par cette panne grâce à son alimentation assurée par le système Taksebt-Issers-Keddara.

R.N

PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Un plan stratégique national multisectoriel élaboré

Le ministère de la Santé a organisé hier mardi la deuxième édition de la Journée nationale de la santé scolaire, au cours de laquelle les principaux aspects du plan stratégique national multisectoriel pour la prévention et la promotion de la santé en milieu scolaire ont été examinés. Ce plan est en voie d'être finalisé. Dans un discours prononcé en son nom par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudane, a déclaré que les derniers ajustements sont en cours concernant le plan stratégique national multisectoriel pour

la prévention et la promotion de la santé en milieu scolaire. Il l'a décrit comme « le fruit d'un large processus de consultation et d'évaluation impliquant les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de l'Intérieur », visant à « établir une vision nationale globale répondant aux besoins réels du milieu scolaire ».

À cette fin, des réunions ont été organisées au niveau local afin d'évaluer la réalité de la santé scolaire sur le terrain, d'apprécier les programmes mis en œuvre et leur efficacité, d'identifier les lacunes et les difficultés, et d'écouter les différentes parties prenantes ».

Ce plan, comme l'a expliqué le Ministre, servira de « cadre de travail collaboratif, en définissant les priorités, en clarifiant les responsabilités et en traduisant les orientations nationales en programmes concrets, appuyés par des mécanismes de suivi et d'évaluation ». Dans un contexte similaire, M. Ait Messaoudane a annoncé l'élaboration d'un projet d'arrêté ministériel conjoint qui définira les normes techniques relatives aux ressources humaines et aux équipements affectés aux structures de dépistage et de suivi de la santé scolaire, dans le but d'harmoniser les normes, d'améliorer les

conditions de travail et de garantir la fourniture de services de santé de qualité ». Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé, M. Fanyol Habimana, a salué l'attention portée par l'Algérie à la santé scolaire et s'est félicité de la coopération dynamique établie entre les secteurs concernés. De son côté, la Représentante adjointe de l'UNICEF en Algérie, Eva Milas, a noté l'importance du système algérien en matière de santé scolaire, qui comprend plus de 2 000 unités de dépistage et de suivi et plus de 7 000 agents de santé scolaire.

R.N

PROJET D'AMENDEMENT DU CODE PÉNAL

Instruction, appel et cassation au cœur des garanties judiciaires

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a apporté plusieurs précisions sur les amendements proposés dans le cadre du projet de loi modifiant et complétant le Code pénal, notamment ceux portant sur les incendies volontaires et certains crimes commis contre les enfants. Devant les députés, il a insisté sur le caractère limité des modifications introduites, tout en détaillant les garanties procédurales qui encadrent les poursuites et les jugements en matière criminelle.

S'agissant des incendies volontaires, le ministre a expliqué que la réforme consiste essentiellement à revoir la disposition prévue par l'article 395 du Code pénal. Celle-ci sanctionnait auparavant l'incendie volontaire des champs et des forêts par une peine pouvant atteindre vingt ans de réclusion. Le nouveau dispositif introduit une disposition additionnelle définissant plus précisément les circonstances dans lesquelles l'incendie volontaire peut entraîner les sanctions les plus lourdes.

Lotfi Boudjemaa a également évoqué les dispositions relatives à l'enlèvement d'enfants, ainsi que les cas d'incendies ayant entraînés des décès. Il a notamment rappelé que certaines circonstances aggravantes prévues par le Code pénal sont déjà passibles de la peine capitale. Pour le ministre, l'évolution de la criminalité impose parallèlement une adaptation permanente de la législation. La politique pénale, a-t-il expliqué, doit suivre les transformations de la société, l'apparition de nouveaux moyens utilisés dans la commission des infractions et l'évolution des formes de criminalité.

DES GARANTIES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE CRIMINELLE

Lotfi Boudjemaa a consacré une partie importante de son intervention aux garanties dont bénéficient les personnes poursuivies pour des crimes. Il a rappelé que la qualification d'une infraction comme crime entraîne l'application d'un régime procédural particulièrement encadré.

L'instruction judiciaire est ainsi obligatoire dans les affaires criminelles, avec l'intervention d'un juge d'instruction. La présence d'un avocat est également obligatoire tout au long de la procédure. Lorsqu'un accusé ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer sa défense, un avocat lui est désigné au titre de l'aide juridictionnelle.

Le ministre a également cité parmi les garanties prévues l'expertise psychiatrique obligatoire dans les cas concernés et l'enquête sociale sur les personnes poursuivies. Les différentes demandes et ordonnances prises au cours de l'instruction peuvent, par ailleurs, faire l'objet de recours devant la chambre d'accusation, chargée notamment du contrôle de la procédure d'instruction.

LE DOUBLE DEGRÉ DE JURIDICTION CONSCRÉ

Le ministre a également mis en avant l'évolution du système des voies de recours. Alors qu'auparavant les décisions rendues par la cour criminelle pouvaient être directement contestées devant la Cour suprême par la voie du pourvoi en cassation, les décisions de la cour criminelle de première instance sont désormais susceptibles d'appel devant la cour criminelle d'appel. Ce n'est qu'à l'issue de cette étape qu'un pourvoi en cassation peut être introduit



devant la Cour suprême. Pour le ministre, cette organisation renforce les garanties offertes aux personnes poursuivies. La composition de la cour criminelle constitue également un élément particulier du dispositif. Celle-ci associe des magistrats professionnels à des jurés, avec la présence de deux jurés lors de l'audience. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que le principe selon lequel le doute profite à l'accusé demeure consacré par les règles de procédure pénale.

La décision des juges repose, quant à elle, sur leur conviction au regard des éléments examinés à l'audience, tandis que la charge de la preuve incombe au ministère public. Revenant enfin sur la question de l'exécution des peines, Lotfi Boudjemaa a souligné que

l'exercice des voies de recours empêche l'exécution définitive d'une peine tant que la décision n'est pas devenue irrévocable. Cette règle concerne l'ensemble des peines et ne se limite pas à la peine capitale. Le ministre a précisé que lorsqu'une personne exerce son droit de recours, la peine d'emprisonnement prononcée ne peut être considérée comme définitivement exécutée avant l'épuisement des voies prévues par la loi.

Dans l'hypothèse où une décision d'acquiescement devient définitive après une période de détention, la personne concernée conserve, selon lui, la possibilité de solliciter une indemnisation au titre d'une éventuelle détention abusive.

Synthèse : Sid Ali

Le Parti des travailleurs met l'accent sur la prévention

Lors des débats à l'Assemblée populaire nationale sur le projet de modification du Code pénal, le député du Parti des travailleurs, Anis Arabi, a insisté sur la nécessité de renforcer la prévention des incendies et la protection des populations exposées, parallèlement au durcissement des sanctions contre leurs auteurs. Le député a affirmé que son parti soutient des peines sévères contre les incendiaires ainsi que contre les auteurs d'enlèvements et de violences commises sur les enfants, à la mesure de la gravité de ces crimes. Toutefois, le Parti des travailleurs estime que la lutte contre la criminalité ne saurait se résumer à la sévérité des sanctions. Selon Anis Arabi, l'État doit avant tout protéger la société, lutter contre l'impunité, garantir un procès équitable et agir sur les causes de la criminalité. Le parti maintient par ailleurs ses réserves concernant l'exécution de la peine de mort, invoquant le risque, même faible, d'une erreur judiciaire et l'apparition ultérieure de preuves susceptibles d'innocenter un condamné.

LE FFS RÉAFFIRME SON OPPOSITION À LA PEINE DE MORT

Le groupe parlementaire du Front des forces

socialistes (FFS) a exprimé son rejet catégorique de la proposition visant à réactiver la peine de mort. Intervenant à l'APN, le député Abdelouel Derrimi a regretté que la nouvelle session parlementaire s'ouvre sur une réforme touchant, selon lui, « au cœur de la politique pénale de l'État et à la philosophie de la sanction », plutôt que sur le règlement intérieur de l'Assemblée.

Le député a estimé que la question de la peine capitale méritait un débat national approfondi, loin de toute précipitation ou pression.

Le FFS reconnaît la nécessité de sanctionner sévèrement les auteurs de crimes graves, de protéger les citoyens et de garantir les droits des victimes. Il estime toutefois que la législation, particulièrement lorsqu'elle concerne le droit à la vie, ne doit pas être dictée par l'émotion ou la réaction à un événement.

Réaffirmant une position qu'il présente comme historique, le parti s'oppose à toute mesure visant à rétablir l'exécution de la peine capitale en Algérie, tout en soulignant que son abolition ne signifie ni indulgence ni impunité.

R.N

CRASH DU VOL AIR ALGÉRIE EN 2014

Swiftair condamnée à l'amende maximale pour homicides involontaires

Douze ans après le crash du vol AH5017 d'Air Algérie, qui avait fait 116 morts au nord du Mali, la justice française a condamné lundi 28 septembre 2026 la compagnie espagnole Swiftair, propriétaire de l'appareil affrété par Air Algérie, à l'amende maximale de 225.000 euros pour homicides involontaires.

Le tribunal correctionnel de Paris a ainsi suivi les réquisitions du parquet formulées lors du procès qui s'était tenu en mars dernier. La juridiction a retenu la responsabilité pénale de Swiftair, estimant que des négligences dans la formation et l'entraînement de l'équipage avaient « contribué de façon certaine à l'accident ».

Le drame remonte au 24 juillet 2014. Le McDonnell Douglas MD-83, exploité par Swiftair et affrété par Air Algérie, effectuait la liaison Ouagadougou-Alger sous le numéro de vol AH5017 lorsqu'il s'est écrasé dans une zone désertique du nord du Mali, peu après son décollage du Burkina Faso. Les 110 passagers et les six membres d'équipage présents à bord ont tous péri.

Parmi les victimes figuraient notamment 54 ressortissants français, 23 Burkinabés, ainsi que des Libanais et des Algériens. L'accident avait suscité une vive émotion dans les pays concernés et donné lieu à plusieurs années d'enquêtes et de procédures judiciaires.

Au terme du procès, les juges ont considéré que les lacunes dans la préparation et l'entraînement de l'équipage avaient constitué des éléments déterminants dans la catastrophe. Selon les conclusions retenues par le tribunal, l'équipage n'avait pas été en mesure de réagir de manière appropriée à la situation ayant précédé l'accident.

La défense de Swiftair avait contesté cette analyse lors de l'audience de mars, mettant notamment en avant différents manquements et appelant le non-lieu prononcé en Espagne dans cette même affaire. Ces arguments n'ont toutefois pas convaincu le tribunal correctionnel de Paris.

La décision a été accueillie avec soulagement par les associations de victimes. La Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (Fenvac), partie civile dans le dossier, a estimé que cette condamnation constituait « une étape importante dans la reconnaissance des responsabilités pénales liées à cette catastrophe ».

De son côté, Suzanne Aillot, vice-présidente de l'association AH5017 Ensemble, a également salué le verdict après douze années de mobilisation. Elle a souligné que la décision mettait en évidence les manquements reprochés à Swiftair, alors que la compagnie avait, selon elle, tenté de mettre en cause d'autres facteurs, notamment les pilotes ou le fonctionnement du pilote automatique.

« Ça fait des années que, collectivement, avec l'association AH5017 Ensemble, on avait comme objectif d'obtenir un procès », a-t-elle déclaré, évoquant un « sentiment d'abaissement » après une longue bataille judiciaire.

Le crash du vol AH5017 avait donné lieu à de multiples investigations au Mali, en France, au Burkina Faso et en Espagne. La procédure française s'est finalement concentrée sur les éventuelles responsabilités pénales de la compagnie exploitante, au regard notamment de ses obligations en matière de formation et de préparation de l'équipage.

La condamnation prononcée à Paris intervient ainsi douze ans après l'accident et constitue une nouvelle étape judiciaire pour les familles des 116 victimes, qui ont longtemps réclamé que les responsabilités dans cette catastrophe soient établies.

Abir.N

CRISE ALGÉRO-FRANÇAISE

Les interpellations d'Algériens en forte hausse

La question migratoire reste au cœur des tensions entre Alger et Paris. Un rapport d'information de l'Assemblée nationale française met en évidence un écart croissant entre le nombre de ressortissants algériens interpellés en situation irrégulière et celui des personnes effectivement éloignées du territoire français. Présenté par le député Charles Rodwell, rapporteur spécial de la mission

« Immigration, asile et intégration », le rapport relève qu'en 2003, 4.703 Algériens avaient été interpellés en situation irrégulière, contre 46.956 en 2025, soit près de dix fois plus. Dans le même temps, les éloignements sont restés quasiment au même niveau, passant de 2.513 à 2.539. Le ratio entre éloignements et interpellations est ainsi passé de 53 % à 4,9 %. Le document souligne les difficultés

rencontrées dans l'exécution des mesures d'éloignement, qui dépendent notamment de l'identification des personnes concernées et de la délivrance des laissez-passer consulaires. Cette question s'inscrit dans un contexte bilatéral tendu, marqué par des désaccords récurrents sur la coopération migratoire. Elle renvoie également au régime spécifique prévu par l'accord franco-algérien de 1968, qui

encadre les conditions de circulation, d'emploi et de séjour des ressortissants algériens en France. Ainsi, le rapport met en lumière un décalage majeur entre l'intensification des contrôles et le nombre de retours effectivement réalisés, faisant de la coopération avec Alger un enjeu central de la politique française d'éloignement.

R.N

Economie

ZONE INDUSTRIELLE DE BELLARA (JIJEL)

11 parcelles foncières prêtes à accueillir des projets d'investissement

Les services de la wilaya de Jijel ont fait part, lundi, de la disponibilité de 11 parcelles foncières dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia, prêtes à accueillir des projets d'investissement. La même source a précisé que les investisseurs souhaitant bénéficier des lots disponibles dans cette zone industrielle sont invités à s'inscrire sur la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP) via son guichet unique décentralisé. Les investisseurs intéressés doivent également "préciser le type d'investissement et la parcelle requise", a-t-on ajouté de même source, soulignant que la superficie des lots disponibles varie entre 4.800 et 20.000 m², avant de faire savoir que les projets doivent concerner certaines activités telles que la production de marbre industriel, la fabrication de matériaux de construction en plastique, la production d'emballages, la fabrication d'équipements de pêche et d'aquaculture, la fabrication d'équipements de ventilation et de froid industriel et la production d'équipements et de dispositifs liés à l'énergie solaire et aux différentes sources d'énergie, en plus de la fabrication de matériaux abrasifs. Les services de la wilaya ont indiqué que ces parcelles foncières resteront disponibles jusqu'au 14 octobre prochain.

R.E

OPEP

Le rôle de l'Algérie dans la stabilisation des marchés pétroliers salué

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, a salué, lundi, le rôle et l'engagement de l'Algérie en faveur du dialogue et de la stabilité des marchés pétroliers mondiaux, adressant ses vifs remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour ses orientations judicieuses et son soutien constant à l'Organisation. "C'est un réel plaisir pour moi d'être aujourd'hui en Algérie, à vos côtés, pour célébrer le 10^e anniversaire de l'Accord d'Alger. Au-delà de la célébration de cet important événement, c'est aussi l'occasion de saluer le rôle de l'Algérie et son soutien constant et indéfectible à l'OPEP", a déclaré M. Al Ghais au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République. Il a également adressé ses vifs remerciements au président de la République pour "son leadership, son soutien et ses orientations judicieuses, qui nous guident dans l'accomplissement de nos missions au sein de l'OPEP", ainsi qu'au Gouvernement algérien pour "son engagement constant en faveur du dialogue et de la stabilité des marchés pétroliers mondiaux".

Le Secrétaire général de l'OPEP a, par la même occasion, "vivement remercié l'Algérie, dirigeants et peuple, de l'avoir invité à prendre part à la célébration de cet anniversaire si particulier et de cet important événement", soulignant que l'Accord d'Alger "nous rappelle que même dans les moments les plus difficiles, la coopération demeure possible". "Tel est l'héritage que nous devons tous garder à l'esprit à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Accord d'Alger", a-t-il ajouté. Rappelant le caractère "historique" de l'Accord d'Alger, M. Al Ghais a fait observer que "la stabilité du marché ne se construit pas uniquement sur les déclarations, mais repose aussi sur la confiance, les mécanismes en vigueur et la volonté des pays de faire front commun lorsque les circonstances deviennent difficiles". "L'investissement, la sécurité des approvisionnements et la stabilité économique sont des éléments étroitement liés à la stabilité découlant de l'accord de l'OPEP+ et le besoin de dialogue est plus important que jamais", a-t-il soutenu. M. Al Ghais a, par ailleurs, adressé ses remerciements au ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, pour "son soutien et son rôle remarquable dans la conduite des travaux de l'OPEP".

R.E

11^E RÉUNION ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BAII À DOHA

Lebbou déploie une intense activité

Dans ses interventions, le ministre des Finances a mis en avant les atouts de l'économie algérienne, soulignant sa résilience, la stabilité de son cadre macroéconomique ainsi que la dynamique de croissance enregistrée ces dernières années.



Le ministre des Finances et gouverneur pour l'Algérie auprès de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), Mohamed Lebbou, a pris part, lundi et hier à Doha (Qatar), à la 11^e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de cette institution financière, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a participé aux travaux du Conseil des gouverneurs de la BAII, réunissant les représentants des pays membres de la Banque. Cette session a été consacrée à l'examen de plusieurs questions statutaires et institutionnelles relatives au fonctionnement et à la gouvernance de la Banque, ainsi qu'à l'examen et à l'approbation des états financiers annuels de la BAII. Le Conseil des gouverneurs, qui constitue l'organe de gouvernance suprême de la BAII, joue notamment un rôle dans les principales décisions relatives à l'orientation et au fonctionnement de l'institution. M. Lebbou a également pris part à la table ronde des gouverneurs, consacrée aux perspectives de renforcement et d'élargissement de l'action de la banque au service de ses pays membres. Les échanges ont notamment porté sur les moyens d'accroître l'impact des interventions de la BAII, de promouvoir l'innovation et de renforcer la valeur ajoutée

de la banque tout au long du cycle des projets. En marge des travaux de l'Assemblée annuelle, le ministre des Finances a tenu des rencontres bilatérales de haut niveau avec la présidente de la BAII et avec le président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID). Ces entretiens ont porté sur les perspectives de coopération et sur les moyens de renforcer les relations de l'Algérie avec ces institutions multilatérales de développement, notamment dans le domaine du renforcement des capacités et de transfert de savoir. Le ministre a également tenu des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues, notamment qatari et saoudien, au cours desquels ont été abordées les relations de coopération ainsi que les perspectives de leur renforcement et diversification. Dans ses interventions, M. Lebbou a mis en avant les atouts de l'économie algérienne, soulignant sa résilience, la stabilité de son cadre macroéconomique ainsi que la dynamique de croissance enregistrée ces dernières années. Il a également relevé les avancées enregistrées en matière d'amélioration du climat des affaires et le renforcement du cadre régissant l'investissement, offrant ainsi un environnement davantage propice à l'implantation et au développement de

nouveaux partenariats. Il a également souligné le potentiel de l'Algérie comme destination d'investissement, notamment pour des projets stratégiques et structurants, de nature à contribuer à la diversification de l'économie, au développement de nouvelles filières et au renforcement des capacités productives nationales.

Placée sous le thème "Les infrastructures de demain : impact et innovation", la 11^e Assemblée annuelle de la BAII constitue un cadre de haut niveau pour les échanges entre les pays membres, les décideurs publics, les institutions financières, les partenaires au développement et les acteurs du secteur privé autour des orientations stratégiques de la banque, de ses priorités opérationnelles et de son action en faveur du financement des infrastructures durables.

Créée en 2016, la BAII est une institution multilatérale de développement qui a pour mission de contribuer au financement d'infrastructures durables et de soutenir le développement économique, la connectivité régionale et la mobilisation des investissements dans ses pays membres. Depuis 2019, l'Algérie est membre de cette institution qui compte 111 membres et dispose d'un capital de 100 milliards de dollars.

R.E

BISKRA

L'exploitation optimale des produits de l'agrotourisme recommandée

Les participants au 1^{er} colloque national sur "l'agrotourisme oasien", clôturé lundi dans la salle de conférences du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra, ont souligné l'importance d'une exploitation optimale des produits de l'agrotourisme pour relever le défi consistant à développer ce secteur économique essentiel au développement durable. Le Pr Kamel Bensalah, chercheur au CRSTRA, a indiqué, dans une communication au 2^{ème} et dernier jour de cette rencontre, que le développement de ce type de tourisme "nécessite la création d'un environnement

propice, alliant l'exploitation agricole et la fourniture d'infrastructures d'accueil, ainsi que des éléments complémentaires tels que l'artisanat, la gastronomie et les activités culturelles". Il a souligné "l'importance d'organiser l'agrotourisme selon une chaîne de valeurs qui relie les agriculteurs, les éleveurs, les artisans, les restaurateurs et les guides touristiques, en particulier", avant de mettre en avant "l'importance de former les agriculteurs et les habitants à la qualité de l'accueil des touristes et au marketing numérique pour favoriser des expériences touristiques réussies". De son côté, Salim Maamar,

investisseur dans le domaine de l'agrotourisme dans la commune de Foughala, a affirmé que "l'innovation dans l'exploitation des produits agricoles permet de générer des revenus financiers, d'améliorer les infrastructures et les services touristiques, ainsi que de développer l'économie circulaire dans les oasis en valorisant les déchets agricoles, notamment les palmiers et les troncs de palmier, et en les transformant en matériaux de valeur". Pour sa part, le directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Abdelaziz Boubidi, a appelé à "mettre en place un cadre juridique spécifique pour l'agrotourisme, et à renforcer la

coordination entre les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'environnement et des collectivités locales", soulignant "l'importance de l'union des efforts pour promouvoir le tourisme, améliorer les capacités d'accueil et valoriser le patrimoine culturel".

Il convient de relever que ce colloque de deux jours a été organisé par le CRSTRA de Biskra en coordination avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat. Une partie de la deuxième journée a été consacrée à une visite de plusieurs sites aménagés en tant que modèles d'espaces agrotouristiques à Biskra.

R.E



BOUTEKHMATEN ET
D'AIN EL KARMA (MILA)

Lancement de travaux de protection des sites archéologiques



Des travaux destinés à protéger les sites archéologiques de Boutekhmaten, dans la commune de M'chira, et d'Ain El Karma, dans la commune d'Ouled Khelouf (Mila) ont été lancés dimanche, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture et des arts.

Le chef du service du patrimoine culturel, Lezghad Chiaba, a précisé à l'APS qu'une enveloppe de 50 millions de dinars a été allouée à la construction de murs de protection et de postes de surveillance aux entrées, afin de protéger et de valoriser ces deux sites archéologiques, inscrits depuis 2013 sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels.

Ces deux sites revêtent, selon la même source,

une importance historique et archéologique "en raison des vestiges datant de la période romaine", parmi lesquels 6 églises dont les traces sont encore visibles aujourd'hui, témoignant du style architectural religieux durant la période romaine, ainsi que d'autres vestiges dont une nécropole et de nombreux objets en céramique et en bronze découverts sur le site archéologique de Boutekhmaten.

Quant au site d'Ain El Karma, les travaux programmés sont destinés à protéger les lieux du fait des monuments urbains qui s'y trouvent, tels que des maisons et des venelles, un grand pressoir à huile, des bassins d'eau et d'autres artefacts de l'époque romaine.

Selon M. Chiaba, le lancement du projet portant protection de ces deux sites, qui sera réalisé au bout d'un délai de 6 mois comme spécifié sur le cahier des charges, "constitue le fruit des efforts du secteur et des autorités publiques visant à valoriser et à préserver le patrimoine culturel matériel et à l'intégrer dans les circuits touristiques de la wilaya afin de renforcer l'attractivité des régions qui l'abritent".

Ce projet constitue la troisième initiative lancée par le secteur de la culture et des arts pour protéger le patrimoine culturel de la wilaya, après la restauration de la mosquée Abou El-Mouhadjir Dinar et les travaux d'urgence dans la vieille ville de Mila, a-t-on rappelé de même source.

BENRAHMOUN (BOUMERDÈS)

Fin des travaux de réparation de la conduite des grands transferts d'eau

L'unité de Bumerdès de l'Algérienne des eaux (ADE) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'achèvement des travaux de réparation de la panne survenue sur la conduite des grands transferts d'eau d'un diamètre de 2.000 mm, au niveau du quartier Benrahmoun. Selon le même communiqué, les travaux achevés s'inscrivent dans le cadre de l'opération de réparation de la panne soudaine ayant affecté, vendredi dernier, la conduite principale de 2.000 mm à Draâ Lekhel, à proximité de la zone de Benrahmoun, dans la commune de Boudouaou, à l'ouest de la wilaya. Cette opération vise à permettre la reprise de l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des communes de Bumerdès, Corso, Tidjelabine et Thénia. Les services techniques de l'ADE procéderont cet après-midi au remplissage de la conduite des transferts, avant que le laboratoire central de l'unité n'effectue les contrôles de la qualité de l'eau. Les étapes suivantes consisteront à remplir les réservoirs, puis à reprendre progressivement l'alimentation en eau, précise le communiqué.

A noter que les travaux se poursuivent activement à Draâ Lekhel, dans la commune de Boudouaou, afin d'achever la réparation de la conduite de transfert, en vue du rétablissement complet de l'AEP dans l'ensemble des communes affectées, a ajouté la même source.

TÉBESSA

695 postes de formation pour les bénéficiaires de l'allocation chômage

Pas moins de 695 postes de formation destinés aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage ont été ouverts à Tébéssa, par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels en prévision de la rentrée professionnelle, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du secteur.

La responsable du service de la formation, Mounira Merah, a précisé à l'APS que cette offre s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat et de coopération entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à former les jeunes bénéficiaires de l'allocation de chômage et à leur permettre d'acquérir des compétences qui leur faciliteront l'accès au marché du travail. Elle a ajouté que les postes proposés portent sur des spécialités professionnelles adaptées à la demande du marché local du travail, telles que la construction, la plomberie, la peinture, la mécanique, ainsi que la sécurité et la prévention.

S'agissant des nouveautés de la session d'octobre, Mme Merah a fait part de la création de 8 nouvelles spécialités, dont la cybersécurité, le marketing touristique, la fraisculture, le recyclage des déchets organiques et autres.

Pour rappel, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tébéssa, dispose de 24 établissements de formation, dont 4 instituts nationaux, un institut d'enseignement professionnel, 19 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et plusieurs établissements privés agréés.

EL-OUED

135.330 élèves du cycle primaire bénéficient de la restauration scolaire

Quelque 135.330 élèves du cycle primaire bénéficient cette année de la restauration scolaire au niveau de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de l'éducation. Ces élèves sont répartis sur 409 cantines scolaires autonomes, à raison d'une cantine par école, assurant ainsi une couverture à 100%, comme indiqué par le directeur de l'éducation, Abdelbaset Zenouda.

Il a ajouté qu'environ 310 cantines, soit 80 % du nombre global des cantines scolaires, sont réalisées conformément aux spécifications techniques et architecturales homologuées. Ces normes seront par la suite généralisées au reste des restaurants scolaires.

Selon le même responsable, les prestations de restauration scolaire dans les paliers moyen et secondaire, dédiées aux élèves habitant loin de leurs établissements scolaires, avoisinent les 100% au sein de 53 cantines du secondaire et 20 autres du moyen.

Et de souligner que les services de la direction de l'éducation ont assuré l'accès des élèves scolarisés dans ces deux paliers aux prestations de restauration, soit en créant des annexes de cantines ou en les intégrant dans les cantines existantes au sein des écoles primaires, notamment dans les régions reculées.

La wilaya d'El-Oued dispose de 409 écoles primaires, comptant plus de 135.000 écoliers, ainsi que 129 collèges d'enseignement moyen totalisant quelque 82.900 élèves tandis que le palier secondaire compte 53 lycées avec 31.600 scolarisés, selon les données du secteur.

CONSTANTINE

Appel à développer la filière des céréalière et des légumes secs



Des chercheurs, experts et professionnels participant au 7e colloque national sur "le développement des céréales d'hiver", organisé lundi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, ont appelé au développement de la filière céréalière et des légumes secs et à l'amélioration de son rendement.

Le Dr Ilhem Kedira, professeure à l'Ecole Nationale Supérieure Agromatique d'Alger et membre du Conseil national de la mécanisation agricole, a abordé, dans sa communication, la "mécanisation agricole : méthodes pour réduire les pertes lors de la récolte", au cours de laquelle elle a mis en lumière le rôle de la mécanisation dans la réduction des pertes pouvant survenir lors des récoltes, et insisté sur l'importance d'adopter des moyens et des techniques appropriés pour garantir la préservation du produit et améliorer l'efficacité du processus de production.

Elle a également souligné l'importance de la maîtrise des différentes étapes du processus de récolte, notamment par l'utilisation optimale des équipements agricoles et leur ajustement en fonction de la nature des cultures et des conditions de terrain, ce qui permet, selon elle, de réduire la perte de grains et d'améliorer la qualité du produit récolté.

De son côté, Khaled Belebjaoui, ingénieur, directeur général d'une entreprise économique activant dans le domaine agricole et membre du Conseil national de la mécanisation agricole, a traité le sujet du "contrôle du processus de semis" en tant qu'étape essentielle de l'itinéraire technique de la production céréalière.

Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur l'importance de maîtriser ce processus dans le cadre des efforts visant à améliorer le rendement des cultures, avant de souligner l'importance du contrôle précis aux différentes étapes du processus de semis, notamment en ajustant la profondeur de semis, la densité et la distribution des semences de manière régulière, et le choix des équipements et des moyens adaptés à la nature du sol et de la culture. Cela permet, a-t-il dit, de garantir une germination homogène et d'améliorer l'utilisation des ressources disponibles, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité des cultures et de la qualité de la production.

Dans une communication intitulée "La santé des sols et son rôle dans la promotion de la production céréalière face aux changements climatiques, et l'amélioration de la

matière organique", Asma Bounas, chercheuse à l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, a abordé l'importance de la santé des sols dans le soutien de la production céréalière, ainsi que le rôle de l'amélioration de la matière organique dans la lutte contre les effets des changements climatiques.

Le Dr Wassima Lakhdari Jaouaher Moumeni, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, a abordé, quant à elle, "L'utilisation des biofertilisants et des biostimulants : des solutions innovantes pour augmenter la productivité des céréales et des légumes secs", mettant en lumière les possibilités d'utilisation de solutions biologiques et de biostimulants pour soutenir la production de céréales et de légumes secs tout en en améliorant le rendement.

Notons que le colloque a également donné lieu à l'organisation d'une exposition qui a réuni quelque 30 participants représentant 23 wilayas qui ont présenté des solutions, des équipements et des services agricoles, ainsi que des expériences innovantes et des projets d'avant-garde liés au thème du colloque.

Aïn Témouchent : Création de plus de 4.800 nouveaux emplois depuis le début de l'année

Plus de 4.800 nouveaux emplois ont été créés dans la wilaya d'Aïn Témouchent depuis le début de l'année 2026, dans différents secteurs d'activité, a indiqué lundi le directeur de l'Emploi de la wilaya, Fayçal Saïdi. Parmi ces emplois (4.867 au total), 268 postes ont été créés au niveau d'une entreprise privée implantée dans la zone industrielle de Tamazoura, spécialisée dans la fabrication de cartes et d'affiches électroniques, ainsi que dans la production d'autres équipements électroniques, a précisé le même responsable.

Ces postes ont été attribués à des jeunes demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'Agence de wilaya de l'emploi, conformément aux critères liés notamment à l'ancienneté d'inscription et aux qualifications requises par les différents secteurs d'activité, a-t-il ajouté.

L'opération a également permis l'insertion de 864 béné-

ficiaires de l'allocation chômage dans le monde du travail, en fonction de leurs qualifications et des postes disponibles, a indiqué M. Saïdi.

Par ailleurs, le marché de l'emploi dans la wilaya a enregistré une légère baisse du taux de chômage, passé de 9,83 % à 9,72 %, selon le même responsable.

Cette évolution devrait se poursuivre progressivement au regard des perspectives annoncées pour le renforcement du marché de l'emploi au cours de la prochaine période, a-t-il estimé.

Plusieurs projets d'investissement appelés à entrer prochainement en exploitation devraient également contribuer à consolider cette dynamique, notamment au niveau de la zone industrielle de Tamazoura, permettant ainsi de renforcer les opportunités d'emploi dans la wilaya, a-t-on souligné de même source.

COMMUNE DE KASDIR (NÂAMA)

Mise en service d'un nouveau centre de proximité de stockage des céréales

Un nouveau centre de proximité de stockage des céréales, situé dans la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), est entré en service, lundi, avec une capacité de stockage de 50.000 quintaux, a-t-on appris auprès de la direction des Services agricoles de la wilaya.

La mise en service de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à renforcer les infrastructures de base destinées à accompagner les agriculteurs, notamment ceux activant dans la filière céréalière (blé tendre, blé dur et orge).

Présidant la cérémonie d'inauguration, le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Mes-saoud Boulaâras, a souligné que cette réalisation s'inscrit dans une stratégie visant à créer les conditions favorables au développement de la production agricole et au renforcement des capacités de stockage, contribuant ainsi aux objectifs de sécurité alimentaire.

Equippé d'un système de lavage, de stockage et de contrôle du poids, ainsi que d'un bâtiment administratif et de divers équipements techniques, le nouveau centre a commencé à recevoir les premières quantités de céréales récoltées au cours de la campagne agricole en cours. Ces productions proviennent notamment du nouveau périmètre d'investissement agricole "Errachidia", situé dans la commune de Kasdir, qui s'étend sur 300 hectares et affiche un rendement supérieur à 50 quintaux par hectare, selon la même source.

Cette nouvelle infrastructure vient s'ajouter à trois autres centres de proximité déjà réceptionnés et mis en service dans les communes de Nâama, Mekmen Benamar et Aïn Benkhelil, chacun disposant d'une capacité de stockage de 50.000 quintaux. Un autre centre, situé dans la commune d'Aïn Sefra, est actuellement en phase finale de réalisation.

Parallèlement, les travaux se poursuivent à un rythme soutenu pour achever la construction de trois autres centres similaires dans les communes de Moghrar, El Biod et Asla, afin d'accroître les capacités de stockage et d'accompagner les agriculteurs dans le développement des cultures stratégiques.

Selon le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, Hamid Benbigaâ, ces nouvelles infrastructures permettront de porter la capacité totale de stockage des céréales dans la wilaya à 530.000 quintaux, renforçant ainsi les efforts visant à consolider la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la campagne de moisson-battage se poursuit dans les différents périmètres agricoles de la wilaya. Son taux d'avancement dépasse désormais 80 % dans la partie sud de la wilaya, dans de bonnes conditions organisationnelles et techniques, grâce à la mobilisation des moyens nécessaires, notamment des moissonneuses-batteuses, des camions et des sacs de collecte, afin d'assurer le bon déroulement des opérations.

La campagne de moisson-battage de la saison agricole 2025-2026, lancée au début du mois de juin dernier dans la wilaya de Nâama, concerne une superficie irriguée de plus de 6.000 hectares. La production attendue est estimée à plus de 145.000 quintaux de différentes variétés de céréales, selon les données de la direction des Services agricoles.

SKIKDA (FORMATION PROFESSIONNELLE)

Création de 20 nouvelles spécialités pour la session d'octobre

Pas moins de 20 nouvelles spécialités de formation professionnelle, adaptées aux besoins du marché du travail, ont été créées dans la wilaya de Skikda pour la session d'octobre, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le chef du service de suivi de la formation, Abdelhak Draoui, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit, notamment, des spécialités "cybersécurité", "d'installation de fibres optiques", "hôtellerie", "distribution de produits pharmaceutiques" et "technicien supérieur en génie civil".

Il a ajouté que 7.463 postes pédagogiques sont offerts pour la rentrée professionnelle, prévue le 4 octobre, avant de souligner que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels sera renforcé, dans la région de Bouzaroua (commune de Filfila), par un institut national spécialisé (INSPF) de 300 postes et doté d'un internat de 120 lits.

La même source a indiqué que cet institut sera spécialisé dans l'enseignement de l'informatique, des bases de données, de la gestion des stocks et de la logistique, en plus d'une spécialisation "agent de prévention et de sécurité dans les chantiers de construction" et "hôtellerie".

UNIVERSITÉ AHMED BEN YAHIA EL-WANCHARISSI (TISSEMSILT)

Cinq laboratoires de recherche scientifique prochainement opérationnels



L'Université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" de Tissemsilt sera prochainement renforcée par cinq laboratoires de recherche scientifique, a indiqué lundi le recteur de l'université, Abdelghani Bouchoucha.

M. Bouchoucha a précisé que ces laboratoires sont en cours d'équipement en moyens et matériels nécessaires, en vue de permettre aux étudiants et aux chercheurs de mener des travaux scientifiques appliqués et des recherches approfondies dans plusieurs domaines, notamment ceux liés aux plantes médicinales et aromatiques, au développement de la culture des légumes secs et aux énergies renouvelables.

Le même responsable a indiqué que

l'Institut des activités physiques et sportives sera également doté des équipements et moyens nécessaires à la pratique des différentes disciplines sportives inscrites dans les programmes de formation, dans de bonnes conditions. Il a relevé que cet institut acquiert progressivement une vocation régionale, notamment en raison de l'affluence d'étudiants issus de différentes wilayas voisines.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'amélioration des conditions d'hébergement des enseignants, les travaux de réalisation de 110 logements de fonction se poursuivent à un rythme soutenu, en prévision de leur livraison dans les délais contractuels et conformément aux normes modernes de construction. A l'occasion de la ren-

trée universitaire 2026-2027, l'Université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" accueille 9.100 étudiants dans les différents cycles de formation, dont près de 800 étudiants à l'Ecole normale supérieure (ENS), ainsi que 2.557 nouveaux bacheliers, répartis entre les différentes filières et spécialités proposées par l'établissement. L'Université de Tissemsilt compte quatre facultés: la Faculté des sciences et de la technologie, la Faculté des lettres et des langues, la Faculté de droit, ainsi que la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.

L'Université comprend également deux Instituts: l'Institut des activités physiques et sportives et l'Institut des sciences de la nature et de la vie.

Oran : Lancement d'un projet d'aménagement de la plage des Andalouses

Les travaux d'aménagement de la plage des Andalouses, située dans la commune d'El Ançor (Oran), ont été lancés récemment dans le cadre des efforts visant à améliorer les espaces côtiers et à renforcer leur attractivité, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. La plage, qui accueille un nombre important d'estivants durant la saison estivale, fait ainsi l'objet d'une opération destinée à améliorer son environnement et les conditions d'accueil des visiteurs.

Dans ce cadre, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a effectué di-

manche soir une visite d'inspection sur le site du projet, au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et a suivi une présentation détaillée sur les différentes composantes de l'opération, supervisée par la Direction du logement.

Le projet prévoit notamment l'aménagement des trottoirs, l'installation de bancs publics et la rénovation des candélabres d'éclairage public, ainsi que la mise en place de kiosques à caractère esthétique, destinés à contribuer à l'amélioration de l'aspect paysager du front de mer.

L'opération porte égale-

ment sur la réalisation de deux centres, l'un relevant de la Gendarmerie nationale et l'autre de la Protection civile, ainsi que sur l'aménagement d'un parking, afin d'améliorer l'organisation de l'espace et de renforcer les conditions de sécurité et de sûreté au niveau de la plage.

La plage des Andalouses compte parmi les espaces côtiers les plus fréquentés de la wilaya d'Oran, notamment en raison de sa situation géographique et de ses atouts naturels, ce qui confère à cette opération d'aménagement une importance particulière pour l'amélioration du front de mer.

A travers le renforcement des équipements et l'amélioration de l'environnement de cet espace côtier, les autorités locales entendent contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil des estivants et à la valorisation des potentialités touristiques de la wilaya.

La wilaya d'Oran, qui constitue l'une des principales destinations côtières et touristiques du pays, accorde une importance particulière à l'aménagement de ses plages et fronts de mer, en vue d'améliorer la qualité des espaces d'accueil et de renforcer leur attractivité auprès des visiteurs.

LIGUE DES NATIONS

L'Italie corrige la Turquie à Bursa

L'Italie a signé une large victoire face à la Turquie, lundi à Bursa, en s'imposant 4-1 au terme d'une rencontre largement dominée. Les Italiens ont fait la différence en première période avec trois buts inscrits en seulement quinze minutes, affichant une efficacité et une maîtrise qui leur avaient fait défaut lors de leur précédente sortie.

Devant un public turc particulièrement présent malgré une pluie intense, les joueurs de Vincenzo Montella, sélectionneur de la Turquie depuis 2023, ont rapidement été dépassés. Dès la 12e minute, Alessandro Bastoni a profité d'une erreur de Çelik pour ouvrir le score à bout portant. Dix minutes plus tard, Davide Frattesi a doublé la mise après une nouvelle défaillance défensive turque.

À la 27e minute, Kayode a enfoncé le clou et donné une ampleur inquiétante au score. Très fluides dans leurs transmissions et efficaces dans le jeu à une touche, les Italiens ont complètement pris le contrôle du milieu de terrain. La Turquie, incapable de construire des offensives, n'a pratiquement pas trouvé son jeune talent Arda Güler durant cette première période.

Au retour des vestiaires, les Turcs ont tenté de réagir. Burak Yilmaz a réduit l'écart sur penalty dès la 47e minute, laissant espérer un retournement de situation. Mais trois minutes plus tard, une nouvelle mauvaise relance de la défense a permis à Esposito de redonner trois buts d'avance à la Squadra Azzurra.

Cette victoire permet à l'Italie de tourner la page après sa défaite contre la Belgique lors de la première journée. Le sélectionneur Roberto Mancini avait procédé à huit changements dans son onze de départ, un choix qui s'est révélé payant.

R.S

FRANCE_BELGIQUE

Olise offre un succès de prestige aux jeunes de Zidane

Pour son deuxième match à la tête de l'équipe de France, Zinedine Zidane a réussi un nouveau coup. Malgré une formation largement remaniée et rajeunie, les Bleus se sont imposés 1-0 en Belgique, lundi à Bruxelles, grâce à un superbe but de Michael Olise en fin de rencontre.

Trois jours après leur victoire en Turquie, les Français ont dû composer avec l'absence de Kylian Mbappé, blessé lors du premier match. Zidane a effectué neuf changements dans son onze de départ, lançant notamment trois joueurs novices en sélection : Jérémy Jacquet, Andy Diouf et Lucas Da Cunha.

Malgré leur inexpérience, les jeunes Tricolores ont livré une prestation solide face aux Diables Rouges. Bien organisés et dominateurs dans le jeu, ils ont longtemps contenu les offensives belges. Après une rencontre maîtrisée, Olise, entré en jeu à la 76e minute, a déboulé la situation à deux minutes de la fin grâce à une magnifique frappe enroulée (89e).

Cette victoire permet aux Français de prendre la tête du groupe A et confirme leur excellent début sous la direction de Zidane. Les Belges, de leur côté, continuent leur longue série sans victoire officielle contre les Bleus, qu'ils n'ont plus battus depuis 1981.

Plusieurs jeunes Français ont particulièrement marqué les esprits. Jérémy Jacquet s'est montré solide face à Charles De Ketelaere, tandis que Désiré Doué a constamment pesé sur la défense belge, trouvant notamment la transversale. Bradley Barcola a également posé de nombreux problèmes par sa vitesse.

Au milieu, Eduardo Camavinga a livré une prestation convaincante, tandis que Lucas Da Cunha, titularisé pour sa première sélection, s'est distingué par sa justesse technique et une tentative qui a trouvé le poteau.

R.S

« UN PAS DE PLUS »

Le padel se rapproche du rêve olympique

Le padel franchit une nouvelle étape dans sa quête de reconnaissance internationale. La discipline a fait l'undi ses débuts aux Jeux asiatiques de Nagoya, au Japon, avec l'organisation du premier tournoi de son histoire dans cette compétition. Une présence qui témoigne de l'essor rapide de ce sport de raquette et nourrit l'ambition de le voir un jour intégrer le programme olympique.

Selon Donatella Del Gaudio, responsable des relations internationales et de la communication de la Fédération internationale de padel, cette participation constitue une nouvelle preuve de la progression de la discipline dans le monde. Elle représente également « un pas de plus » vers une éventuelle reconnaissance olympique.

Né en Amérique du Sud avant de connaître un important développement en Europe au cours des dernières années, le padel a déjà figuré aux Jeux européens de 2023 à Cracovie et sera de nouveau présent en 2027 à Istanbul. Des personnalités du sport, comme Max Verstappen, Lionel Messi, Cristiano Ronaldo ou Carlos Alcaraz, pratiquent également cette discipline. Malgré son développement international, le padel reste encore peu connu au Japon. Les organisateurs des Jeux asiatiques ont donc décidé de proposer gratuitement l'accès aux rencontres afin d'attirer davantage de spectateurs. Certains ont ainsi découvert pour la première fois une compétition de haut niveau. Le Japon a d'ailleurs célébré la victoire de Teruaki Ando et Shinnosuke Nakamura au premier tour. Aux Philippines, où le padel commence également à se développer, la discipline gagne progressivement en popularité.

R.S

ÉLIMINATOIRES CAN 2027

La RDC confirme, le Burkina Faso se relance



La République démocratique du Congo poursuit parfaitement son parcours dans les éliminatoires de la CAN 2027. Les Léopards ont remporté lundi 28 septembre leur deuxième match consécutif en s'imposant 2-1 sur la pelouse du Zimbabwe. De son côté, le Burkina Faso a décroché son premier succès en battant la Centrafrique 1-0. Après sa victoire inaugurale

contre la Guinée équatoriale, la RDC a confirmé sa bonne dynamique face aux Warriors. Yoan Wissa a ouvert le score à la 30e minute après une erreur du gardien zimbabwéen Elvis Chipezeze. Juste avant la pause, Moutoussamy a doublé la mise sur une passe décisive de Wissa (45+1). Solides défensivement et maîtres du milieu de terrain, les Congolais ont longtemps contrôlé la rencontre. Ils ont

toutefois encaissé un but dans les dernières secondes, signé Marshall Munetsi à la 93e minute. Malgré cette réduction du score, les hommes de Sébastien Desabre conservent leur avantage et prennent la tête du groupe E. Dans l'autre rencontre de la poule, la Guinée équatoriale s'est imposée face à la Sierra Leone grâce à un but inscrit dès la première minute par Loren Zuniga.

Dans le groupe F, le Burkina Faso s'est repris après son nul contre le Bénin lors de la première journée. Les Étalons ont battu la Centrafrique 1-0 à Casablanca, où la rencontre était délocalisée en raison de la non-homologation du terrain. Aboubacar Camara a inscrit l'unique but de la rencontre et offert au Burkina Faso sa première victoire dans ces éliminatoires.

R.S

Mbappé-Yamal : La bataille médiatique autour du Ballon d'Or

À quelques semaines de l'attribution du Ballon d'Or 2026, la compétition ne se joue plus seulement sur les terrains. Les principaux prétendants multiplient les déclarations et les interventions médiatiques pour défendre leur candidature. Kylian Mbappé affirme ainsi qu'« il n'y a pas meilleur que moi la saison dernière », tandis que Lamine Yamal estime que le trophée doit récompenser un joueur capable de se distinguer au-delà des simples statistiques.

Les votes étant désormais clos, la campagne médiatique se poursuit pourtant jusqu'à la cérémonie prévue le 26 octobre à Londres. Selon Pascal Ferré, ancien responsable de France Football, cette édition se caractérise par une exposition médiatique particulièrement forte. Les clubs, entraîneurs et coéquipiers défendent leurs favoris, mais les



joueurs prennent également la parole pour promouvoir leur propre candidature. Mbappé, auteur d'une saison prolifique avec le Real Madrid et les Bleus, assume ainsi son ambition. Ousmane Dembélé, tenant du titre, lui a répondu en mettant en avant son propre parcours. De son

côté, Lamine Yamal insiste davantage sur la dimension individuelle et le talent que sur le nombre de buts inscrits. Cette bataille oppose également différentes lectures des critères du trophée. Les performances individuelles occupent une place importante,

mais les titres collectifs peuvent également peser. Mbappé et Harry Kane disposent de statistiques impressionnantes, tandis que Yamal et Rodri ont remporté la Coupe du monde avec l'Espagne. Dembélé et Kvaratskhelia, eux, se sont illustrés avec le Paris Saint-Germain en Ligue des champions. Pour les spécialistes de la communication sportive, cette campagne traduit une évolution : les joueurs participent désormais directement à leur promotion, avec le soutien de leurs clubs et entourages. Le Ballon d'Or reste ainsi un puissant outil d'image et de rayonnement international. Mais, comme le rappelle Pascal Ferré, la récompense ne se décide pas au bruit médiatique. Les performances sur le terrain demeurent au cœur du vote.

R.S

FOOT / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE PREMIÈRE DIVISION DAMES 2026-27

Le programme de la phase aller dévoilé

La Ligue nationale de football féminin a dévoilé, lundi, le calendrier de la phase aller du Championnat d'Algérie de première division de la saison sportive 2026-2027, comprenant les dates des différentes journées, ainsi que les périodes de trêve et les dates des tours préliminaires de la Coupe d'Algérie.



La nouvelle saison footballistique débutera le 2 octobre et la phase aller prendra fin le 16 janvier 2027, selon la même source. Le calendrier annoncé par la Ligue comprend les différentes échéances compétitives programmées durant la première moitié de la saison, ainsi que les périodes de trêve entre les journées de championnat et les dates des tours préliminaires de la Coupe d'Algérie.

Selon le programme de la compétition, les cinq premières journées se dérouleront du 2 au 30 octobre, avant une trêve destinée à permettre la tenue du premier tour préliminaire de la Coupe d'Algérie, prévu les 6 et 7 novembre. La compétition nationale reprendra le vendredi 13 novembre avec la sixième journée du championnat. Le deuxième tour préliminaire de la Coupe d'Algérie aura, quant à lui, lieu

les 11 et 12 décembre. A partir de la 9e et jusqu'à la 15e et dernière journée de la phase aller, les rencontres de championnat se dérouleront chaque week-end, les vendredis et samedis. La Ligue nationale de football féminin a précisé que ce calendrier reste susceptible d'être modifié ou réaménagé en cas de nécessité, en fonction des exigences organisationnelles et sportives.

Pour rappel, le CF Akbou est le détenteur du titre de champion d'Algérie féminin depuis trois saisons consécutives, tandis que la JS Kabylie est tenante de la Coupe d'Algérie depuis deux saisons. D'autre part, le championnat de deuxième division débutera les vendredi et samedi 16 et 17 octobre.

R.S

HAND / CHAMPIONNAT EXCELLENCE B (MESSIEURS)

Le MC Saïda intensifie sa préparation avec l'objectif de retrouver l'élite

Le MC Saïda poursuit activement sa préparation en prévision de la nouvelle saison handballistique, avec l'ambition affichée de retrouver le championnat d'élite dès le prochain exercice, à la suite de sa relégation au terme de la saison précédente, a indiqué mardi la direction du club.

Après une première phase de préparation effectuée à Saïda, principalement consacrée au travail physique et à la remise en condition des joueurs, la formation saïdienne vient d'entamer une deuxième étape à Chlef, sous la conduite de l'entraîneur Abderrahim Beriah, enfant du club et ancien international algérien.

Ce regroupement de courte durée vise à intensifier le travail engagé lors de la première phase et à permettre au staff technique d'évaluer la réaction des joueurs à la charge physique imposée, tout en accordant une place accrue aux volets technique et tactique.

Le stage de Chlef constitue également une occasion pour les nouvelles recrues et les anciens éléments de la formation saïdienne de renforcer leurs automatismes et de travailler davantage la cohésion du groupe, en prévision du début de la compétition officielle, souligne-t-on de même source. Deux rencontres amicales sont programmées durant ce regroupement, face au club de Metlili Chaâmba et au MC Oued Tlélât, qui permettront au staff technique de mesurer le degré de préparation de ses joueurs et d'apporter les derniers ajustements nécessaires.

Pour mener à bien son projet de reconstruction, la direction du MCS a décidé de confier les rênes techniques de l'équipe seniors à Abderrahim Beriah, un ancien joueur du club qui connaît particulièrement bien l'environnement du handball saïdien.

Ancien international algérien, Beriah a également porté les couleurs de plusieurs

formations de référence du handball national au cours de sa carrière, une expérience sur laquelle les dirigeants comptent s'appuyer pour accompagner la formation saïdienne dans son objectif de retour parmi l'élite.

Réputé par le passé pour la qualité de sa formation et son apport au développement de jeunes joueurs, le MCS entend, ainsi renouer progressivement avec une dynamique plus ambitieuse, après plusieurs saisons marquées par un recul de ses résultats et de son rayonnement sur la scène nationale.

La préparation se poursuivra au cours des prochaines semaines avec un programme destiné à parfaire les aspects physique, technique et tactique, avant l'entame officielle de la nouvelle saison, que le club aborde avec la volonté de jouer les premiers rôles et de retrouver rapidement sa place dans l'élite, insiste-t-on.

R.S

FOOT/LIGUE 2 (GROUPE CENTRE-OUEST)

Bouziane Rahmani nouvel entraîneur du MC El Bayadh

La direction du MC El Bayadh a annoncé, hier mardi, la nomination de l'entraîneur Bouziane Rahmani à la tête de l'équipe, engagée cette saison en Ligue 2 de football, Groupe Centre-Ouest.

Cette nomination intervient alors que le club du Sud-Ouest cherche à redresser sa situation après un début de championnat marqué par un seul point

récolté lors des deux premières journées.

Le MC El Bayadh a été tenu en échec à domicile par le GC Mascara (0-0), le week-end dernier, après avoir concédé une défaite lors de la première journée sur le terrain du nouveau promu, l'IRB Sidi Mhamed Ben Ali (0-1).

Le club a été relégué en Ligue 2 la saison dernière, après trois exercices

consécutifs parmi l'élite, une première dans l'histoire des Bleu et Blanc dans le championnat de première division. L'effectif du MC El Bayadh a connu plusieurs changements durant l'intersaison, plaçant le nouvel entraîneur face au défi de rééquilibrer l'équipe et d'améliorer ses résultats lors des prochaines journées.

R.S

FOOT/TRANSFERTS

Ibrahim Maza suscite l'intérêt de plusieurs clubs de Premier League

Des clubs anglais de Premier League souhaitent recruter le jeune international algérien Ibrahim Maza, après le début de saison remarquable qu'il réalise avec le Bayer Leverkusen, en Allemagne, et avec la sélection nationale, selon la presse anglaise. Maza, âgé de 20 ans, suscite l'intérêt de Chelsea, Manchester City et Aston Villa, au regard de l'évolution de son niveau et de sa capacité à occuper plusieurs rôles au milieu de terrain et en attaque. Le joueur algérien s'est notamment illustré lors de la rencontre de la sélection nationale face à la Zambie, vendredi, dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2027, en contribuant à la victoire (3-1) avec un but et une passe décisive, tout en affichant une prestation remarquable sur les plans technique et physique. Avec son club de Leverkusen, Maza a contribué depuis le début de la saison à inscrire un but et à délivrer plusieurs passes décisives, grâce notamment à sa capacité à se déplacer entre les lignes, à exploiter les espaces, à créer des occasions et à faire le lien dans le dernier tiers du terrain.

FOOT/ FORMATION CAF A

Lancement du quatrième module à Tlemcen

La direction technique nationale (DTN), à travers son département de formation, a lancé lundi au Centre technique régional de Tlemcen le quatrième module de la formation CAF A, destiné aux candidats des groupes 1 et 3, au titre de la saison 2026-2027, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Cette session, encadrée par des formateurs fédéraux et des instructeurs agréés par la Confédération africaine de football (CAF), se déroule avec un encadrement spécifique pour chacun des deux groupes, ajoute l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Le quatrième module comporte des volets théorique et pratique, consacrés notamment aux transitions, aux jeux d'entraînement, aux remises en jeu et aux coups de pied arrêtés (CPA), ainsi qu'au mental intégré, à la cohésion et à la dynamique du groupe, précise la même source.

Un test d'évaluation figure également au programme de cette session, dont les travaux se poursuivront jusqu'au 1er octobre prochain. Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme de la DTN visant à renforcer la qualification et le développement des compétences des entraîneurs algériens, conformément aux exigences de la CAF, conclut la FAF.

FOOT / JO-2028 DAMES (ÉLIMINATOIRES/2E TOUR) ALGÉRIE

La double confrontation face à la Centrafrique les 9 et 13 octobre à Alger

L'équipe nationale féminine de football affrontera son homologue centrafricaine, les 9 et 13 octobre prochain à Alger, dans le cadre du 2e tour des éliminatoires des Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, entameront leur rassemblement le 5 octobre, soit à quatre jours du premier rendez-vous face aux Centrafricaines. Les "Vertes" restent sur une qualification historique pour la Coupe du monde au Brésil (24 juin-25 juillet 2027), obtenue grâce à leur place de demi-finalistes lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Trente-cinq sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative au rendez-vous olympique. La compétition se déroulera en cinq tours qualificatifs. À l'issue de ce parcours qui s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027, les deux sélections finalistes décrocheront leur qualification pour représenter la zone CAF au Tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

R.S

GUINÉE-BISSAU

Umaro Sissoco Embalo annonce sa candidature à la prochaine présidentielle

L'ancien président de Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embalo, a annoncé, lundi 28 septembre 2026, sa candidature à la prochaine élection présidentielle, prévue le 6 décembre. Renversé lors du coup d'État militaire du 26 novembre 2025, il vit actuellement en exil et envisage de rentrer dans son pays le 4 octobre.

« Oui, je serai candidat », a-t-il déclaré, alors que son retour suscite déjà des réactions au sein de l'opposition. Son départ avait eu lieu à la veille de la publication des résultats provisoires des élections présidentielle et législatives, dans un contexte marqué par des contestations électorales.

Le porte-parole du gouvernement de transition, Fernando Vaz, a rappelé que tout citoyen bissau-guinéen dispose du droit constitutionnel de rentrer dans son pays et de se porter candidat, sous réserve de l'examen de sa candidature par les instances compétentes. Toutefois, cette annonce inquiète le PAIGC. Son président, Domingos Simoes Pereira, dénonce la suspension des activités politiques et estime que le contexte actuel pourrait favoriser le retour d'Embalo au pouvoir, au détriment des autres acteurs politiques.

La junte militaire a également organisé, le 30 août dernier, un référendum constitutionnel controversé, approuvé par 70 % des suffrages, qui prévoit l'instauration d'un régime présidentiel renforcé.

17 ANS APRÈS LE MASSACRE DU 28-SEPTEMBRE EN GUINÉE

Les ONG réclament un procès en appel et des indemnités

Dix-sept ans après le massacre du 28 septembre 2009 en Guinée, la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme (OGDH) et l'Association des victimes, parents et amis du 28 septembre (Avipa) réclament l'accélération des procédures judiciaires et l'indemnisation de toutes les victimes.

Lors d'une conférence de presse organisée le lundi 28 septembre 2026 à Conakry, les trois organisations ont demandé la fixation, sans délai, des audiences en appel. Elles déplorent l'absence de calendrier judiciaire, malgré les efforts engagés par les autorités pour indemniser les 334 victimes recensées.

La présidente de l'Avipa, Asmaou Diallo, a salué les mesures prises par l'État, tout en rappelant que les indemnités financières ne suffisent pas à garantir une réparation complète des préjudices subis.

De son côté, le président de la FIDH, Alexis Deswaef, a exprimé ses préoccupations concernant la situation des droits humains dans le pays. Il a notamment évoqué la découverte récente de fosses communes et les soupçons de disparitions forcées, appelant à des enquêtes approfondies et impartiales.

Après avoir rencontré plusieurs responsables gouvernementaux, dont le Premier ministre et le ministre de la Justice, il a qualifié la situation des droits humains en Guinée d'inquiétante.

SOUDAN

Le chef de la diplomatie appelle à une paix "sans ingérence extérieure"

Le ministre soudanais des Affaires étrangères, Mohieldin Salim Ahmed Ibrahim, a appelé lundi, devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York, à l'instauration d'une paix "juste" au Soudan, insistant sur la nécessité de mettre fin aux "ingérences extérieures" et aux flux d'armes et de mercenaires.

"Le Soudan est une nation éprise de paix, mais nous aspirons également à une paix juste", a déclaré M. Mohieldin, soulignant qu'une paix durable ne pourrait être instaurée tant que persisteraient "des ingérences extérieures", notamment "l'afflux d'armes et de mercenaires" à travers les frontières soudanaises. Il a également appelé au "démantèlement des Forces de soutien rapide (FSR)" et à "l'arrêt de leurs attaques contre les civils et les infrastructures civiles". Pour mettre fin au



conflit, M. Mohieldin a également appelé à s'attaquer aux causes profondes des conflits, à éliminer les sources d'instabilité, à dés-

armer les groupes armés. Evoquant la transition politique, il a indiqué que le Soudan avait entamé un processus "inclusif, ouvert

à tous", à l'exception des "hors-la-loi et des traîtres", devant aboutir, selon lui, à des élections libres et équitables.

MAROC

Manifestations massives, misère sociale et crise de confiance sans précédent

Plusieurs villes marocaines ont été le théâtre de manifestations massives, dans un contexte marqué par la misère sociale et une crise de confiance aggravée par les dernières élections, organisées par le Makhzen et largement boycottées par le peuple.

Des milliers de Marocains sont descendus dans la rue, scandant des slogans exigeant que les promesses électorales se traduisent par des mesures concrètes pour améliorer le niveau de vie, réduire le prix des produits de première nécessité, créer des emplois et lutter contre le chômage. Ils ont également réclamé des réformes dans l'éducation et la santé publique, ainsi que la mise en cause de tous les responsables impliqués dans des affaires de corruption. A cet égard, les partis d'opposition ont affiché leur soutien aux revendications sociales, considérant les manifestations comme le reflet de la "déception populaire" face aux résultats des élections et à la capacité du parti vainqueur à instaurer le changement. Les personnalités politiques et médiatiques ont estimé que le paysage politique restait inchangé et que les promesses de réforme et de développement formulées pendant la campagne électorale n'avaient pas été mises en œuvre, citant celles relatives à la création d'un million d'emplois ou à une augmentation générale des salaires, qui "restent plus proches de slogans de propagande que de programmes réalistes". En effet, la victoire du parti Authenticité et Modernité (PAM) aux récentes élections législatives a suscité une vive controverse au Maroc et à l'étranger, car il a fait l'objet de critiques liées à des affaires de corruption et à des liens avec des réseaux suspects. Mieux encore, deux figures importantes du PAM sont impliquées dans le scandale d'un réseau lié à l'homme d'affaires malien surnommé le "Pablo Escobar du Sahara". Les mé-



dias ont révélé que l'un d'eux utilisait son entreprise de construction pour faciliter des opérations logistiques de contrebande, tandis que l'autre exploitait sa position de président d'un club sportif marocain et ses relations institutionnelles pour blanchir de l'argent et falsifier des documents. Les partis d'opposition ont affiché leur soutien aux revendications sociales, considérant les manifestations comme le reflet de la "déception populaire" face aux résultats des élections et à la capacité du parti vainqueur à instaurer un changement. Le chef du Parti Justice et Développement (PJD) a qualifié le PAM de "parti corrompu", soulignant que ses dirigeants sont impliqués dans des affaires de corruption et qu'il ne représente pas un véritable

projet de réforme. Il a ajouté que la victoire électorale du parti "ne signifie pas nécessairement le début d'une nouvelle phase, mais plutôt la poursuite des mêmes politiques qui n'ont pas permis d'obtenir de résultats concrets dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la santé". Parallèlement, une nouvelle vague de protestations a éclaté, rejetant la normalisation des relations entre le régime du Makhzen et l'entité sioniste. Des centaines de citoyens ont participé à des manifestations dans plusieurs grandes villes, à l'appel du Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation. 76 manifestations ont été organisées dans 45 villes, afin d'exprimer une solidarité absolue avec la cause palestinienne. Les protestations se sont concentrées dans

des lieux stratégiques, notamment Casablanca, la capitale économique, Meknès, Beni Mellal, Tétouan, Agadir et Tanger. A Agadir, un important dispositif de sécurité a été déployé, avec un cordon de sécurité étendu pour empêcher la manifestation, les forces de sécurité marocaines étant déployées sur la place principale et dans les rues. A Tanger, des affrontements ont également eu lieu entre manifestants et forces de l'ordre. Des images vidéo ont documenté l'intervention des forces de sécurité pour disperser les rassemblements, alors que des arrestations ont été signalées parmi les manifestants qui scandaient des slogans contre la présence d'une représentation diplomatique de l'entité sioniste.

R.I

GAZA

Un troisième haut responsable militaire du Hamas

L'armée d'occupation israélienne a intensifié ses attaques contre la bande de Gaza, annonçant notamment l'assassinat d'un haut responsable de la branche militaire du mouvement de résistance islamique Hamas, ainsi que le renforcement de son niveau d'alerte le long de la frontière avec l'enclave. Cette escalade intervient alors qu'un rapport officiel fait état de 5.147 violations de l'accord de cessez-le-feu, ayant fait 1.421 martyrs et 4.983 blessés.

Le Premier ministre de l'entité sioniste et son ministre de la Défense ont affirmé, dans un communiqué conjoint, que l'opération avait été menée au moyen d'une frappe aérienne de l'armée israélienne contre la ville de Gaza, visant le commandant de la branche militaire de Hamas, Mohammed Ouda al-Beik.

Le mouvement Hamas a confirmé le mort du responsable militaire, après que des médias proches du mouvement eurent annoncé son décès. Selon ces sources, al-Beik avait participé aux combats dans la bande de Gaza et s'était opposé au « plan des généraux » élaboré par Israël au début de la guerre, qui prévoyait notamment l'évacuation des populations de l'ensemble des zones du nord de l'enclave.

Des médias proches du mouvement ont également diffusé des images des funérailles d'al-Beik et d'Abou al-Foul, dont les dépouilles ont été portées à dos d'hommes, enveloppées dans le drapeau du Hamas.

Avec la confirmation de sa mort par le mouvement, al-Beik devient le troisième haut responsable militaire de Hamas assassiné par Israël depuis le début du mois. Il s'ajoute à Nail Abou Obeid, commandant de la brigade de Rafah, tué le 15 septembre, et à Mohammed al-Yazouri, commandant de la brigade de Khan Younés, tué le 11 septembre. Tous trois étaient membres du Conseil militaire supérieur des Brigades al-Qassam. Plusieurs autres commandants de terrain de la branche armée ont également été tués.

Depuis le début de la guerre, Israël a éliminé une grande partie des dirigeants militaires des factions de la résistance, notamment au sein des Brigades al-Qassam. Quatre de leurs principaux commandants ont notamment été tués : Mohammed Deif, son successeur Mohammed Sinwar, puis Izz al-Din al-Haddad et, plus récemment, Mohammed Ouda. Sur le terrain, les attaques israéliennes se sont poursuivies dans les zones orientales de la ville de Gaza, avec des bombardements d'artillerie intermittents et d'intenses tirs d'armes à feu.

D'autres frappes ont visé le nord de la bande de Gaza. Des sources locales ont indiqué que les forces israéliennes avaient tiré des fusées éclairantes au-dessus de plusieurs secteurs de Beit Lahia, parallèlement à des tirs d'artillerie contre les zones septentrionales de la ville. Dans le centre de l'enclave, le jeune Ahmed Abou Mour est mort après avoir été pris pour cible par des tirs des forces d'occupation alors qu'il circulait sur la route Salah al-Din, qui traverse Deir al-Balah.

Les forces israéliennes ont également procédé à la destruction de nouvelles habitations situées au-delà de la « ligne jaune », à l'est de la ville. Selon des habitants du centre de Deir al-Balah, de puissantes explosions provoquées par ces opérations de démolition ont été entendues dans plusieurs secteurs de la ville. D'autres bombardements ont ciblé les zones orientales des camps de réfugiés de Bureij et de Maghazi, situés à l'intérieur de la « ligne jaune ».

Dans le sud de la bande de Gaza, les véhicules militaires israéliens ont, par ailleurs, ouvert un feu nourri à l'arme lourde contre les secteurs est et sud de Khan Younés. Dans plusieurs cas, les tirs ont atteint des zones proches des lieux où se trouvent des personnes déplacées.

Ces attaques constituent, selon les sources palestiniennes, de nouvelles violations de l'accord de cessez-le-feu conclu entre les factions de la résistance et Israël sous médiation américaine, égyptienne, qatarie et turque. Entré en vigueur le 10 octobre de l'année dernière, l'accord prévoit notamment la cessation des attaques réciproques.

Parallèlement, les autorités d'occupation continuent de renforcer les mesures de blocus imposées à la bande de Gaza, limitant l'entrée des quantités nécessaires de médicaments et de denrées alimentaires.

R.I

NATIONS-UNIES

8 millions de réfugiés et déplacés menacés par le recul de l'aide internationale

Les coupes budgétaires poussent les organisations de soutien aux réfugiés au "point de rupture" dans plusieurs zones cruciales, où près de 8,3 millions de personnes risquent d'être privées d'aide cette année, a alerté hier mardi le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). "La protection ne peut être réduite indéfiniment sans provoquer l'effondrement des systèmes. En deçà d'un certain seuil, les services ne se

contentent pas de toucher moins de personnes, ils peuvent cesser totalement de fonctionner, laissant les plus vulnérables sans la protection dont ils ont besoin", a prévenu Dominique Hyde, directrice des relations extérieures du HCR, à l'occasion de la publication d'un rapport de l'organisation. Dans ce rapport, l'organisation explique que sa capacité à protéger et à assister les réfugiés est "érodée par une aggravation du déficit de financement", qui la contraint

"à réduire ses programmes essentiels". Les fonds disponibles de l'agence sont déjà passés de 5,2 milliards de dollars à 3,9 milliards entre 2024 et 2025 du fait d'une baisse des contributions. Et fin juillet 2026, le HCR n'avait reçu que 32% des 8,5 milliards de dollars nécessaires pour l'année, alors même que le nombre de personnes relevant de son mandat de protection se maintient à des niveaux qualifiés d'"historiquement éle-

vés". Cette situation place près de 8,3 millions de personnes sous la menace d'une privation d'aide, ajoute l'agence. "Lorsque l'enregistrement s'arrête, que les foyers d'accueil ferment ou que les services de protection de l'enfance disparaissent, les risques mêmes que les populations ont fuis - violence, exploitation et abus - resurgissent dans les zones de déplacement", a relevé Mme Hyde.

R.I

TÉLÉ

TF1 Tracker

21h10



Colter est engagé par une mère désespérée et se rend dans la ville de Willow Creek, dans le Michigan. Sa mission est de retrouver Riley, une ancienne reine de beauté mystérieusement disparue alors qu'elle rentrait chez elle après le travail.

C STAR Hitman & Bodyguard 2

21h10



Michael Bryce, le garde du corps déchu, avait besoin d'une pause. Il passe donc un séjour thérapeutique sur la côte italienne, avec pour instruction d'éviter toute violence.



Face à face

21h55



Un homme étrangle sa femme en fauteuil roulant. Lors de l'enquête, on apprend que la femme de 42 ans est décédée d'un empoisonnement, non d'une strangulation.

PARIS PREMIERE

Capitaine Marleau

21h00



Dans la paisible région de la Charente, le cadavre d'Elise, une jeune femme au destin tragique, est découvert, plongeant la communauté dans l'effroi.

VISION



france 2

Soeurs



21h10

Elisabeth, avocate de renom, célibataire et citadine, échange sa vie le temps d'une soirée avec Elodie, sa jumelle, gardienne d'un domaine appartenant à la riche famille Balint.

TF1 SERIES FILMS

Retour vers le futur 3

21h10



Bloqué dans les années 1950, Marty McFly reçoit une lettre de son ami et inventeur, Doc Brown, datée de 1885. En quête désespérée de la DeLorean pour retourner chez lui, Marty découvre avec horreur la tombe de Doc, apparemment abattu quelques jours après avoir écrit la lettre.

RMC LIFE

Cold Case

21h10



COLD CASE

En 1945, Clyde Taylor, un jeune prodige noir du baseball, voit son avenir prometteur brutalement interrompu lorsqu'il est retrouvé mort près de sa voiture, après un match amical entre une équipe de joueurs noirs et une équipe de sportifs blancs.



Le groupe superstar de K-pop Bangtan Boys (BTS) a remporté trois prix, dont ceux de la chanson de l'année et de la meilleure chanson K-pop, lors des MTV Video Music Awards (VMA) 2026 aux Etats-Unis, avec son titre «Swim».

De son côté, Lisa, membre de Blackpink, est devenue la première artiste solo asiatique à remporter le prix de la meilleure chanson pop. La cérémonie s'est tenue à Los Angeles. BTS était absent en raison de son emploi du temps chargé. «Swim» est le titre phare du cinquième album studio de BTS, «Arirang», sorti en mars dernier. Le groupe sud-coréen a remporté le prix de la chanson de l'année face notamment à «Golden», extrait de la bande originale du film d'animation «KPop Demon Hunters», à «Gring Your Love» de Madonna et Sabrina Carpenter, ainsi qu'à «Choosin' Texas» d'Ella Langley. Il s'agit de la première victoire du groupe dans la catégorie de la chanson de l'année, considérée comme l'une des principales distinctions de la cérémonie. L'an dernier, Rosé, membre de Blackpink, était devenue la première artiste de K-pop à remporter ce prix avec «APT.», son single enregistré en collaboration avec la star mondiale de la pop Bruno Mars. Avec son prix dans la catégorie du meilleur groupe, BTS a par ailleurs porté à cinq son nombre de victoires dans cette catégorie, après quatre récompenses consécutives obtenues de 2019 à 2022. Le groupe a également remporté pour la quatrième fois le prix de la meilleure chanson K-pop, après trois victoires de suite de 2019 à 2021. BTS avait remporté le prix de la meilleure chanson pop en 2020. Lisa est toutefois devenue la première artiste asiatique et la première soliste de K-pop à recevoir cette distinction. Lisa a, quant à elle, remporté le prix de la meilleure chanson pop avec son titre «Dream», devant notamment Ariana Grande et Taylor Swift. Cette chanson de Lisa met en vedette l'acteur japonais Kentaro Sakaguchi en featuring. Cette récompense constitue la quatrième trophée MTV VMA remporté par Lisa. Elle avait auparavant reçu trois prix de la meilleure chanson K-pop en tant qu'artiste solo, en 2022, 2024 et 2025. Jennie, autre membre de Blackpink, ainsi que le boys band Cortis et le girls band Katseye figuraient également parmi les artistes de K-pop nommés aux MTV VMA cette année, mais n'ont remporté aucun prix.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Oscars 2027: La Palestine choisit "Citizen Osama" comme film candidat

La Palestine a sélectionné le documentaire d'Ahmed Hassouna, "Citizen Osama", comme candidature pour le prix du meilleur film international lors de la 99e cérémonie des Oscars en 2027.

Tourné dans le nord de Gaza pendant la guerre, ce documentaire de 69 minutes suit Osama Al-Ashi, un ancien photographe d'art devenu documentariste de guerre pour protéger sa femme et son nouveau-né. Le film alterne entre son travail de documentation des ravages qui l'entourent et ses efforts pour trouver de la nourriture, de l'eau et d'autres produits de première nécessité pour sa famille, confrontée à la faim, au deuil et au déplacement. Citizen Osama, également connu sous son titre arabe "Al Mowatan Osama", est une coproduction franco-palestinienne.

Le film a été présenté en avant-première mondiale lors de la 83e Mostra de Venise en septembre, dans la section Venice Open, hors compétition. Il figurait parmi les deux longs métrages palestiniens sélectionnés pour le festival, aux côtés de Conversation avec la mer de Muayad Alayan, projeté dans la section Venice Spotlight. Au cœur de "Citizen Osama" se trouve Al-Ashi, qui a continué à documenter la guerre tout en vivant les mêmes conditions qu'il immortalisait. La Mostra de Venise le décrit comme un ancien photographe d'art devenu documentariste de guerre, qui lutte pour protéger sa femme et son nouveau-né tout en capturant la destruction qui l'entoure.

Ce documentaire a été réalisé dans le cadre de From Ground Zero+, une initiative lancée par le cinéaste palestinien Rashid Masharawi et soutenue par le Fonds Masharawi Films. Ce projet prolonge l'initiative originale From Ground Zero avec sept courts métrages et trois longs métrages documentaires réalisés par des cinéastes de Gaza. Citizen Osama est l'un de ces trois longs métrages, aux côtés de The Clown of Gaza et Sama.

Hassouna avait déjà contribué à "From Ground Zero", une anthologie de 22 films intitulée "Sorry Cinema", sélectionnée pour représenter la Palestine aux Oscars 2025 et présélectionnée dans la catégorie Meilleur long métrage international. Ce premier projet documentait le vécu de cinéastes palestiniens pendant la guerre, tandis que "Citizen Osama" développe le travail de Hassouna sur la vie et le cinéma à Gaza dans un long métrage documentaire. Cette nouvelle sélection marque la 19e candidature de la Palestine dans la catégorie Meilleur long métrage international depuis 2003. Elle fait suite à Palestine 36 d'Annamarie Jacir, qui a représenté la Palestine aux Oscars 2026 et a figuré sur la liste restreinte. La 99e cérémonie des Oscars aura lieu le 14 mars 2027 à Hollywood. L'Académie a fixé la date du 15 décembre 2026 pour l'annonce des nominations aux Oscars et celle du 21 janvier 2027 pour les nominations définitives.

N.C.

Box-office : "Avengers : Endgame" revient en tête

Sept ans après être devenu le deuxième film le plus rentable de tous les temps, "Avengers : Endgame" est de retour à la première place du box-office, devant le blockbuster "Avengers : Dommages". Avengers : Endgame a engrangé 26 millions de dollars en Amérique du Nord le week-end dernier et 60 millions de dollars supplémentaires à l'international. Le film, qui avait rapporté 2,8 milliards de dollars en 2019, est revenu en salles avec des scènes inédites après le générique, ainsi qu'un message de remerciement aux fans de Robert Downey Jr. et Chris Evans dans la séquence d'ouverture.

Parmi les films ressortis, seuls "Star Wars : Un nouvel espoir" en 1997, avec 35,9 millions de dollars, et "Le Roi Lion" en 2011, avec 30,2 millions de dollars, ont réalisé des recettes de week-end d'ouverture supérieures en Amérique du Nord à celles de "Endgame". Ces dernières années, Hollywood a de plus en plus souvent ressorti d'anciens films pour profiter des créneaux horaires libres dans le calendrier des sorties. Cependant, "Endgame : Encore" de Walt Disney Co. est resté en tête du box-office lors d'un week-end particulièrement chargé en salles.

En deuxième position, on retrouve le remake de "Resident Evil", réalisé par Zach Cregger. Distribué par Sony Pictures, le film a engrangé 23,3 millions de dollars lors de sa deuxième semaine d'exploitation, confirmant ainsi un démarrage meilleur que prévu. Après deux semaines, l'adaptation du jeu vidéo a rapporté 103,5 millions de dollars dans les salles de cinéma américaines et canadiennes.

Dans une lutte serrée pour la troisième place, "Heart of the Beast" a devancé "Primetime" avec des recettes estimées à 20 millions de dollars dans 3 435 salles. Réalisé par David Ayer, le film met en scène Brad Pitt dans le rôle d'un ancien soldat qui doit survivre dans la nature sauvage de l'Alaska avec son chien de combat après un crash d'avion. Le film a engrangé 30,1 millions de dollars supplémentaires à l'international.

"Primetime" a connu un démarrage remarquable, rapportant 19,2 millions de dollars pour un budget de seulement 15 millions et une diffusion dans moins de 500 salles, contre moins pour "Heart of the Beast". Environ 69 % des spectateurs avaient moins de 30 ans, ce qui témoigne de l'attrait de Robert Pattinson auprès de la génération Z.

Parallèlement, "L'île oubliée" de DreamWorks Animation s'est classé cinquième avec 12,8 millions de dollars de recettes en Amérique du Nord. Le film, doté d'un budget de 80 millions de dollars, a engrangé 7,8 millions de dollars supplémentaires dans 31 pays. La sortie de nouveaux films et le retour d'"Endgame" ont également contribué à un week-end de septembre particulièrement dynamique au box-office nord-américain. Les ventes de billets ont augmenté de 58,5 % par rapport à l'année précédente, tandis que le total des recettes du box-office nord-américain depuis le début de l'année a atteint 7,8 milliards de dollars, soit une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente.

N.C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER DU 1 AU 5 OCTOBRE

13 pays participent à la 18^e édition



Conférences, ateliers, expositions, concours et diverses activités culturelles sont au programme de la 18e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) prévue du 1 au 5 octobre prochain à l'Esplanade de Riadh El Feth avec pour thématique principale "Le roman graphique".

Le 18e Fibda mettra sous les projecteurs, durant cinq jours, des auteurs et bédéistes algériens et étrangers qui présenteront leurs nouvelles productions, et verra l'organisation de plusieurs activités et rencontres en lien avec le 9e Art, animés par des intellectuels, auteurs, scénaristes, bédéistes, dessinateurs, académiciens, et professionnels du Cosplay.

La 18e édition du Festival international de la bande dessinée réunit 13 pays : l'Algérie, La Palestine, la Tunisie, les Etats Unis, le Japon, la République démocratique du Congo, l'Egypte, l'Espagne, l'Italie, la France, la République tchèque, Malte, la Hongrie et les pays du collectif des Instituts culturels européens (Eunic / Union Européenne).

Au premier jour de cet évènement et après la visite du village et la cérémonie inaugurale, le coup d'envoi des animations et ateliers des espaces par-

tenaires sera donné, suivi de l'ouverture des expositions, des ateliers pédagogiques, des concours, des espaces ludiques et "Gaming".

Les conférences, qui débuteront le troisième jour, aborderont plusieurs thématiques en lien notamment avec le roman graphique, la culture et le patrimoine algériens, le Manga et le roman graphique, l'histoire, le roman graphique en Egypte, en Italie et en RD Congo, ainsi que le roman graphique américain.

Plusieurs autres activités sont inscrites au programme de cette édition, à l'instar des Masters Class aux différents thèmes d'apprentissage selon les âges et les niveaux, au concours Cosplay, au delà des hommages qui seront rendus à des auteurs et bédéistes disparus et d'autres contemporains.

Les enfants bénéficieront de 100 m² consacrés à différentes activités : ateliers de BD, collage, création de masques autour des super-héros et de la lecture. Une fresque collective intitulée « Dessine une fleur pour les enfants d'Algérie » associera enfin le public à un geste de solidarité à travers le dessin.

Egalement, Plusieurs invités seront présents, parmi lesquels les artistes italiens Riccardo et Alberto Nicoletta

et le japonais Yoshinori Natsume. La programmation européenne sera également marquée par la présence de l'Espagnol Dan Landa, artiste issu du graffiti et de l'art urbain, ainsi que par l'atelier d'Idir Azghour, installé à Madrid, autour des passerelles entre bande dessinée, gaming et création numérique.

L'ambassade du Japon en Algérie a organisé le concours de manga Algérie-Japon, reconduit cette année autour du thème « Héros et héroïnes ». Les œuvres retenues seront exposées dans l'espace Japon, où les visiteurs pourront voter pour leur manga préféré.

Trois invités japonais sont annoncés, parmi lesquels l'artiste manga Kutsuwada Chie, qui animera des ateliers consacrés à la création de personnages et à la réalisation de planches.

L'artiste égyptien Mohamed El-Soht a été choisi comme président du jury, tandis que l'association algérienne « Vision pour la jeunesse » organisera la cérémonie de clôture du festival, intitulée « Un voyage au cœur des chants du bel art ».

R.C.

Mila : Lancement de travaux de protection des sites archéologiques de Boutekhmaten et de Ain El Karma

Des travaux destinés à protéger les sites archéologiques de Boutekhmaten, dans la commune de M'chira, et de Ain El Karma, dans la commune d'Ouled Khelouf (Mila) ont été lancés dimanche. Une enveloppe de 50 millions de dinars a été allouée à la construction de murs de protection et de postes de surveillance aux entrées, afin de protéger et de valoriser ces deux sites archéologiques, inscrits depuis 2013 sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels. Ces deux sites revêtent une importance historique et archéologique "en raison des vestiges datant de la période romaine", parmi lesquels 6

églises dont les traces sont encore visibles aujourd'hui, témoignant du style architectural religieux durant la période romaine, ainsi que d'autres vestiges dont une nécropole et de nombreux objets en céramique et en bronze découverts sur le site archéologique de Boutekhmaten.

Quant au site de Ain El Karma, les travaux programmés sont destinés à protéger les lieux du fait des monuments urbains qui s'y trouvent, tels que des maisons et des venelles, un grand pressoir à huile, des bassins d'eau et d'autres artefacts de l'époque romaine. Le lancement du projet portant protection de ces deux sites, qui sera réa-

lisé au bout d'un délai de 6 mois comme spécifié sur le cahier des charges, constitue le fruit des efforts du secteur et des autorités publiques visant à valoriser et à préserver le patrimoine culturel matériel et à l'intégrer dans les circuits touristiques de la wilaya afin de renforcer l'attractivité des régions qui l'abritent.

Ce projet constitue la troisième initiative lancée par le secteur de la culture et des arts pour protéger le patrimoine culturel de la wilaya, après la restauration de la mosquée Abou El-Mouhadjir Dinar et les travaux d'urgence dans la vieille ville de Mila.

R.C.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là ! 2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O. 3 Etait stupéfiant. 4 Abaisaient les voiles. 5 Discours emphatique de Churchill. - Fermés. 6 Change au bon vieux temps. 7 Métal de transition. - Portugaise en Angleterre. 8 Indique en temps voulu. 9 Des motifs sur une feuille. 10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve. 2 Fait l'âne... 3 Font la boule. - Possessif. 4 Brille dans le ciel. - Île. 5 Ville italienne ou espagnole. - Propre sur lui. 6 Près de Savone. - Critique de cinéma. 7 Héros de la Bérézina. - Rituel hindou. 8 Finissent par trouver l'agglomération. - Couvre le pot de rose ! 9 Un papillon. - Le plancher des vaches. 10 On y trouve Le Bonhomme. - Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées. 2 Psittacidé. 3 Référentiels particuliers. 4 Alcôve. - Ville néerlandaise. 5 Ville indonésienne. - Vieille espèce. 6 Hommes du Désert. - Métal de transition. 7 Sont au coeur d'acier. 8 Commune italienne. - Fête indienne. 9 Forcent à ralentir. 10 Composant de collyre. - Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée ! 2 Peuvent payer rubis sur l'ongle. 3 N'est pas radié. 4 Dans le Queensland. - Dans le Cher, doublement... 5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ? - D'un auxiliaire. 6 Nous font voir des éléphants bleus ! - Z ou Louis XV. 7 Bâtiment de débarquement. - Pain à cacheter. 8 Est monté à l'envers. - Langue asiatique. 9 Spirochètes. 10 Apiacées. - Conjonction.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

46 morts et 1 735 blessés en une semaine

Quarante-six personnes ont perdu la vie et 1 735 autres ont été blessées dans 1 458 accidents de la route survenus dans plusieurs provinces du pays entre le 20 et le 26 septembre, selon un communiqué publié hier, par la Protection civile. La même source a précisé que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la province de Tipaza, avec quatre décès sur les lieux et 51 blessés à la suite de 45 accidents de la route.

LA NATION

Mercredi 30 Septembre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

QUALIFICATIONS POUR LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2027

L'Algérie fait match nul 2-2 contre le Burundi

L'équipe nationale algérienne de football a fait match nul 2-2 contre son homologue burundaise (1-2 à la mi-temps), hier, au stade « Intwari » de Bujumbura, lors de la deuxième journée du Groupe I des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027. Menée par 2 buts à 0 après 15 seule-

ment du début de la rencontre, les pou- lains du sélectionneur Brahim Hamdani ont réussi à remettre les pendules à l'heure grâce à deux réalisations de Beloumi et de Boulbina

YÉMEN

59 décès liés au choléra et à la dengue parmi les déplacés

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait état, hier, de plusieurs milliers de cas de choléra, de rou- geole et de dengue parmi les personnes déplacées au Yémen, faisant au total 59

décès. Selon l'Organisation, plus de 7.780 cas suspects de choléra dont 22 morts, plus de 22.000 cas de rougeole et plus de 9.600 cas de dengue dont 37 décès ont été recensés dans ce pays en proie à un conflit et qui enregistre une importante propagation de ces maladies. Elle a, dans ce sens, averti que la sur- population, l'accès limité à l'eau potable et les insuffisances des services d'assai- nissement dans les zones accueillant les déplacés constituent des facteurs ma- jeurs favorisant l'accélération de la pro- pagation de ces épidémies. Dans le cadre de sa réponse sur le ter- rain, l'OMS a annoncé avoir fourni 59 tonnes de fournitures médicales, dis- tribuées à 40 établissements de santé en coordination avec le ministère yéménite

de la Santé, ainsi que le déploiement de 20 équipes médicales mobiles dans les gouvernorats accueillant des personnes déplacées. L'Organisation a toutefois souligné que la plupart de ses stocks destinés aux opérations sur le terrain étaient épuisés, précisant n'avoir obtenu que 2 millions de dollars sur les 9 mil- lions nécessaires au financement de son plan d'intervention. Elle a, dans ce cadre, lancé un appel ur- gent aux partenaires et aux pays dona- teurs afin d'obtenir les financements nécessaires pour poursuivre les soins de santé, renforcer les campagnes de vac- cination et améliorer les services d'eau et d'assainissement, afin de prévenir la propagation de nouvelles épidémies.

ALGER

Fermeture du parking Tafourah à partir du 1er octobre

L'établissement de gestion de la circulation et des transports ur- bains de la wilaya d'Alger a an- noncé, hier mardi, la fermeture du parking Tafourah, situé à Alger-Cen- tre, à compter du 1er octobre pro- chain, afin de permettre aux services concernés d'engager des travaux d'aménagement. Dans un communiqué, l'établisse- ment précise que cette mesure s'ins- crit dans le cadre de la vision stratégique visant à développer et à moderniser la capitale, sous la super- vision des services de la wilaya d'Al- ger, notamment à travers l'aménagement des infrastructures publiques et l'amélioration des ser-

vices proposés aux citoyens. Les usagers du parking sont invités à se rabattre, durant la période des tra- vaux, sur les parkings de Bézi, à Sidi M'Hamed, et du 1er Novembre, à la Casbah, qui resteront à leur disposi- tion pour accueillir leurs véhicules. L'établissement a, par ailleurs, ex- primé ses remerciements aux ci- toyens pour leur compréhension et leur coopération, tout en présentant ses excuses pour les désagréments susceptibles d'être occasionnés par cette fermeture, rendue nécessaire par les travaux visant à moderniser les infrastructures de la capitale et à améliorer les conditions d'accueil des usagers.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

D'anciens joueurs de l'équipe du FLN de football chez Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, une délégation de la Fonda- tion des anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale (FLN) de football, conduite par son président, M. Mohamed Maouche. A cette occasion, le président de la République a reçu une distinction de l'équipe historique de l'Algérie remise par M. Mohamed Maouche. Ont assisté à l'audience, le ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, le conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction gé- nérale de la Communication, M. Kamel Sidi Said, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Ta- cherif, et le ministre des Sports et pré- sident de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi.

S'exprimant à l'issue de l'audience, M. Maouche a indiqué que les membres de la Fondation souhaitaient, "depuis un certain temps", rencontrer le pré- sident de la République et le remercier pour le grand intérêt qu'il accorde à cette historique et glorieuse équipe. Il a rappelé, à cette occasion, le parcours "extraordinaire" de l'équipe du FLN, qui avait marqué son passage dans plu- sieurs pays, dont les peuples "ont été séduits par le football algérien, mais aussi par le comportement exemplaire de ses joueurs en tant que militants et révolutionnaires", ce qui a rendu l'His- toire de cette équipe "inoubliable". "Par- tout où elle était passée, l'équipe avait défendu les idéaux de la Guerre de li- bération nationale", a-t-il rappelé, met- tant en avant la nécessité de préserver la mémoire des Moudjahidine et des Chouhada.

INONDATIONS EN THAÏLANDE

19 morts et 700.000 personnes affectées à Bangkok

Au moins 19 personnes ont trouvé la mort dans les inonda- tions qui ont touché plusieurs provinces de Thaïlande, tandis qu'environ 700.000 personnes ont été affectées rien qu'à Bangkok, ont annoncé les autorités lundi. "Les inondations qui ont frappé 23 pro- vinces ont fait 19 morts et affecté 49 établissements de santé", a indiqué le ministère thaïlandais de la Santé. La plupart des décès sont dus à des noyades ou à des électrocutions, selon le site d'actualités Thai Enqui- rer. Le ministère de la Santé a pré-

cisé que 24 établissements de santé restaient opérationnels, trois étaient partiellement fermés et 22 avaient suspendu leurs services. Les pluies se sont calmées à Bang- kok avec le départ d'une zone de basse pression, même si des averses de mousson persistent, no- tamment dans l'est de la capitale. Environ 329.000 foyers, soit près de 700.000 personnes, ont été touchés. Les précipitations nocturnes ont at- teint environ 62 millimètres à Nong Chok, 55 mm à Lat Krabang et 52 mm à Min Buri.

AG DE L'ACADÉMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES

La transition énergétique et environnementale à l'honneur

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a tenu, lundi à Alger, sa 4e As- semblée générale officielle, consacrée au thème de la tran- sition énergétique et environ- nementale, en présence de plusieurs ministres. Dans une allocution à cette occasion, le président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, a souligné l'importance des sciences et de la technolo- gie face aux défis mondiaux actuels, les qualifiant de "rempart inexpugnable face aux défis et menaces", relevant la nécessité de "se mettre au diapason des transforma- tions rapides, à travers un sys- tème éducatif national adapté et une école contemporaine qui préserve nos traditions et nos constantes". Il a appelé à développer le système d'en- seignement et de recherche, par la concertation et le dia- logue fondés sur des données exactes et des bases purement scientifiques, "loin des in- fluences négatives internes et externes, des surenchères et des débats stériles, conformé- ment aux instructions du pré- sident de la République". Concernant le thème choisi pour cette 4e Assemblée gé- nérale, Pr. Kara a précisé que la transition énergétique constitue, outre l'intelligence artificielle, "le défi le plus im- portant qui redessine la carte



de la puissance mondiale". Au cours des travaux de l'As- semblée générale, le vice-pré- sident de l'académie, directeur général de l'Institut algérien du pétrole (IAP), Mohamed Khoudja, a donné une in- tervention sur les défis auxquels l'Afrique est confrontée dans le processus de transition énergétique, notamment le manque de maîtrise technolo- gique et la faiblesse du cadre réglementaire et du finance- ment, estimant que ces défis imposent l'implication de plu- sieurs acteurs et une meilleure coordination des efforts, no- tamment dans le domaine de la formation, soulignant, à ce propos, l'importance de trans-

féer l'expérience algérienne dans le domaine de l'énergie aux autres pays africains. De son côté, la Professeure universitaire, membre de l'académie, Djamilia Rekioua Ziani, a présenté une commu- nication sur le stockage et la gestion de l'énergie au service de la transition énergétique en Algérie. A cette occasion, l'Académie a signé deux conventions de coopération avec l'académie algérienne de la langue arabe (AALA) et l'Office des pu- blications universitaires (OPU), pour la valorisation des résul- tats de la recherche scienti- fique et le soutien des compé- tences.

HADJ 2027

La liste définitive des agences de voyages concernées dévoilée

L'Office national du pé- lerinage et de la omra (ONPO) a dévoilé, lundi dans un communiqué, la liste définitive des agences de tourisme et de voyages habilitées à par- ticiper à l'organisation de l'opération du Hadj au titre de la saison 1448H/2027, dont le nombre s'élève à 55 agences. "Conformément à la décision du ministre des

Affaires religieuses et des Wakfs portant liste défi- nitive des agences de tou- risme et de voyages habilitées à organiser le Hadj au titre de la saison 1448H/2027, l'Office an- nonce une liste de 55 agences habilitées à orga- niser la prochaine saison selon les aéroports de dé- part agréés", a précisé la même source.

La liste comprend "les deux opérateurs nationaux, Tou- ring Voyages Algérie et l'O- fice national du tourisme (ONAT), ainsi que d'autres agences réparties entre les aéroports d'Oran, Constan- tine, Tlemcen, Batna, Ouargla, Annaba, Ghardaïa, Laghouat, Tamansasset, et l'aéroport international d'Al- ger", a conclu le communi- qué.